

ÉTUDES SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

D'OPPIEN DE CILICIE

PAR

Th.-Henri MARTIN,

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES.



Bibliothèque Maison de l'Orient



148568

PARIS

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET CLASSIQUE DE PAUL DUPONT

Rue de Grenelle Saint-Honoré, 45

1863

ÉTUDES SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

D'OPPIEN DE CILICIE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Un docte et judicieux écrivain (1) vient de publier un volume destiné à montrer jusqu'à quel point le roman s'est mêlé à l'histoire dans l'antiquité grecque et latine. Il a consacré quelques pages seulement (2) à indiquer par un petit nombre d'exemples comment le roman s'est glissé dans la biographie des poètes grecs. Dans l'intérêt de l'ensemble de son œuvre, il a bien fait de s'en tenir là sur ce point. Pour rechercher toutes les fictions que la Grèce nous a transmises sur la vie de ses écrivains, un volume entier ne suffirait pas. C'est aux historiens modernes de la littérature grecque, c'est surtout aux érudits qui s'occupent de la vie et des ouvrages de chacun des auteurs grecs, qu'il convient de démêler dans chaque biographie la part de la fable, dans chaque liste des œuvres d'un auteur ce qui est apocryphe ou douteux, en fuyant avec un soin égal les excès de la critique négative, sceptique ou conjecturale, et la crédulité routinière qui accepte toutes les traditions sans contrôle.

(1) M. Chassang, *Histoire du roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine* (Paris, 1862, in-8°).

(2) 3^e partie, chap. 2, § 17, p. 197-234, et chap. 4, p. 301-312.

Nous allons tâcher d'éviter ce double écueil, en étudiant un point intéressant, vivement débattu et pourtant obscur encore, de l'histoire de la poésie grecque. Nous allons voir que des traditions fausses, et en grande partie très peu anciennes, sur l'époque, la vie et les travaux du poète Oppien de Cilicie, ont fait obstacle à une saine appréciation des œuvres qu'on lui attribue.

Nous avons, sous le nom d'Oppien, deux poèmes didactiques, l'un sur la pêche marine, l'autre sur la chasse aux bêtes sauvages; seulement la fin de ce dernier poème est perdue. En outre, il nous reste en prose grecque une paraphrase d'un poème, aujourd'hui perdu, sur la chasse aux oiseaux (3), et ce poème a été aussi considéré par des critiques modernes comme œuvre d'Oppien. Mais le poème sur la pêche est le seul qui soit attribué à Oppien par des témoignages certainement antérieurs au XII^e siècle de notre ère, et des raisons considérées comme décisives par d'habiles critiques semblent indiquer que les trois poèmes sont de trois auteurs différents, dont certainement un et peut-être deux ne se nommaient pas Oppien.

Pendant les Aldes ont publié, comme œuvres d'un même poète nommé Oppien, les deux poèmes de la pêche marine et de la chasse aux bêtes sauvages (4). Les éditeurs suivants, Turnebœuf, Rittershaus et Jacques de Lect (5), ont fait de même. Leur opinion a été partagée sans hésitation par les deux Scaliger père et fils (6), par

(3) Cette paraphrase a été imprimée trois fois, savoir : par Winding à part, *Eutecniï sophistæ paraphrasis prosaïca in Oppiani Ixeutica* (Hafniae, 1702 et 1715, in-8°); par J.-G. Schneider, en 1776, dans sa première édition d'Oppien, et par M. K. Lehrs, dans *Poetæ bucolici et didactici* (éd. Didot). Cette même paraphrase devait entrer dans le second volume de l'édition des œuvres d'Oppien annoncée par Belin de Ballu. Mais le premier volume, seul publié, ne contient que le poème sur la chasse.

(4) *Oppiani de piscibus libri v, Ejusdem de venatione libri iv* (Venetiis, 1517, in-8°). Le poème des *Halieutiques* avait été publié séparément à Florence par Junta, en 1515, in-8°.

(5) *Oppiani Anazarbæi de piscatu libri v, De venatione libri iv, græce, ed. Adr. Turnebo* (Parisii, 1555, in-4°); *Oppiani poetæ Cilicis de venatione libri iv, De piscatione libri v, edente Rittershusio* (Lugduni Batavorum, 1597, in-8°); *Corpus poetarum græcorum heroïci carminis, edente Lectio, part. 2, p. 87 et suiv.* (Aureliæ Allobrogum, 1606, in-f°).

(6) Voyez J.-C. Scaliger, *Poetices libri septem*, v, 9, et J.-J. Scaliger, notes sur la *Chronique* d'Eusèbe, p. 222 (Leyde, 1606, in-f°).

G.-J. Vossius (7), et par tous les critiques, tant du XVI^e siècle que du XVII^e, qui se sont occupés d'Oppien. Lorsqu'en 1702 Winding a publié pour la première fois la paraphrase du poëme sur la chasse aux oiseaux, il a attribué ce troisième poëme à l'auteur des deux autres. Cette opinion, qui donne les trois poëmes à un seul auteur nommé Oppien, a été admise par Fabricius (8), par Christophe Sax (9), et en général par les critiques du XVIII^e /jusqu'à J.-G. /siècle Schneider exclusivement. Celui-ci, dans l'édition qu'il a donnée en 1776 des deux poëmes et de la paraphrase du troisième (10), soutient que les deux premiers sont de deux auteurs différents, qui pouvaient se nommer tous deux Oppien, et qui étaient peut-être parents l'un de l'autre; quant au poëme perdu sur la chasse aux oiseaux, Schneider pense qu'il n'appartient ni à l'un ni à l'autre, mais plutôt à un poëte nommé Denys (Διονύσιος). Pourtant l'opinion vulgaire, qui donne les trois poëmes à Oppien, a été répétée en 1779 par Wernsdorf (11), et elle a été défendue vivement contre Schneider par Bélin de Ballu en 1786, dans son édition du poëme de la chasse (12). Mais elle a été attaquée de nouveau par Schneider en 1813 dans sa seconde édition des deux poëmes (13), édition d'où la paraphrase du troisième est exclue. Les vues de Schneider ont obtenu en 1790 l'assentiment d'Harles, et en 1824 celui de Schœll (14). M. Lehrs (15),

(7) *De poetis græcis*, p. 75 (Amsterdam, 1654, in-4°).

(8) *Bibliotheca græca*, IV, 20, t. III, p. 625-630 (Hambourg, 1708, in-4°).

(9) *Onomasticon litterarium*, t. I, p. 344 (Utrecht, 1775-1803, in-8°).

(10) *Oppiani poetæ Cilicis de venatione libri IV. et de piscatione libri V. cum paraphrasi græca librorum de aucupio, græce et latine* (Argentorati, 1776, gr. in-8°). Voyez la Préface de l'éditeur, p. 1-xxx, le titre de la *Paraphrase*, p. 171, et les notes, p. 345 et suiv., et p. 437 et suiv.

(11) Dans son Introduction aux *Cynégétiques* de Grätius et de Nemesianus. Voyez-en la réimpression dans la collection de Lemaire, *Poet. lat. min.*, t. I, p. 18.

(12) *Oppiani poema de venatione, Oppiani poematum t. I* (Argentorati, 1786, gr. in-8°).

(13) *Oppiani Cynegetica et Halieutica* (Leipzig, 1813, in-8°).

(14) Voyez Harles, éd. de la *Biblioth. gr.* de Fabricius, IV, 24, t. V, p. 590, note b; p. 591, note f; *Epimetron*, p. 591-593, p. 601, note z, et IV, 24, p. 603-604 (Hambourg, 1796, in-4°), et Schœll, *Hist. de la litt. grecque*, V, 52, t. IV, p. 67-71. En 1840, dans une dissertation dont je ne connais que le titre, *De Oppianis et eorumdem vita* (Ciziti, 1840, in-4°), M. Peter doit soutenir aussi qu'il y a plus d'un Oppien.

(15) *Oppiani et Nicandri quæ supersunt*, Præf., p. 1-ix (*Poetæ bucolici et didactici*, éd. Didot, 1851, gr. in-8°).

éditeur d'Oppien dans la *Bibliothèque des auteurs grecs* de M. Didot, n'aborde pas cette controverse ; mais, en notant les différences de diction entre les poèmes de la pêche et de la chasse, il suppose (16) que les deux poèmes appartiennent à deux auteurs différents, et c'est au premier seul qu'il donne le nom d'Oppien ; en publiant la paraphrase du poème de la chasse aux oiseaux (17), il en efface entièrement ce nom, puisqu'il l'intitule : *Παράφρασις τῶν Διονυσίου Ὀρνιθιακῶν*.

Pourtant, à la fin de la préface de sa seconde édition, Schneider (18) avoue que quelques vers du poème de la chasse lui paraissent contenir une allusion au poème de la pêche et être une transition ménagée par l'auteur entre les deux poèmes. En vain Schneider se hâte d'ajouter que, par une fiction poétique et sans intention de fraude, l'auteur du poème le plus récent a voulu s'identifier avec son devancier, dont il se fait le continuateur. Nous verrons que cette explication n'est pas acceptable. L'allusion et la transition, si toutefois elles existaient ainsi dans ces vers, donneraient gain de cause à Belin de Ballu sur le point principal de la discussion, c'est-à-dire qu'elles prouveraient l'identité d'auteur pour les deux poèmes qui nous restent. On peut donc dire que la question n'est pas encore définitivement résolue : *Adhuc sub judice lis est*. Ajoutons que, malgré les raisons qui militent en faveur de l'opinion de Schneider, d'Harles et de Schœll, celle de Belin de Ballu n'a pas cessé de trouver en France des partisans et des défenseurs (19).

Le mérite littéraire des deux poèmes qui nous restent sous le nom d'Oppien n'est pas moins controversé que leur communauté d'origine. Nous verrons quelle a été, au moins pour l'un d'eux, l'admiration de l'époque byzantine. Dans les temps modernes, ces deux poèmes ont trouvé, non-seulement beaucoup d'éditeurs et de commentateurs, mais beaucoup de traducteurs, tant en prose qu'en

(16) P. v, vi, viii, ix.

(17) P. 107-126.

(18) Præf. p. xvi (Leipzig, 1813, in 8°).

(19) Voyez, par exemple, M. Amar-Davivier, art. *Oppien*, dans la *Biogr. univ.* de Michaud, t. XXXII, p. 31-36 (1822, in 4°), et M. Pierron, *Hist. de la litt. grecque*, ch. 47, p. 434-437 (Paris, 1850, in-12). M. Bachelet (art. *Oppien*, *Dict. de biogr., d'hist., etc.*, de MM. Dezobry et Bachelet, 1857) distingue l'auteur des *Halieutiques* de celui des *Cynégétiques*, qu'il signale avec raison comme postérieur au premier ; mais il assigne au premier l'époque certaine du second, c'est-à-dire celle de Caracalla.

vers, tant en latin qu'en allemand, en anglais, en italien et en Français (20). Ils ont excité à un tel point l'admiration de Jules-César Scaliger, qu'Oppien est, suivant lui (21), le seul poète grec qui approche de la perfection de Virgile. Au contraire, René Rapin (22) accuse de sécheresse Oppien, considéré par lui comme auteur des deux poèmes. Défendant le poète grec contre cette appréciation injuste, Fabricius (23) dit qu'il a mérité sa renommée de talent, de savoir, d'élocution fleurie et de clarté. Schneider (24) loue l'élégance et la diction assez correcte du poème sur la pêche, tandis qu'il blâme la dureté, le défaut d'élégance et de goût, et la grécité, souvent à demi barbare suivant lui, du poème sur la chasse. Schoell (25), en accordant au poème sur la pêche quelque intérêt et quelque mérite de diction, lui refuse le génie poétique et le goût, et dit que la lecture en est fastidieuse; mais il déclare que le poème sur la chasse est encore très-inférieur au premier, tant pour l'intérêt que pour le style. Belin de Ballu, qui exalte les deux poèmes et qui a autant d'admiration pour l'un que pour l'autre, met Oppien immédiatement au-dessous d'Homère parmi les poètes grecs qui ont écrit en vers épiques. Nous venons de voir que Scaliger avait mis Oppien au-dessus d'Homère et de tous les poètes grecs. Wernsdorf dit qu'Oppien a abordé dans un de ses poèmes la description de la

(20) Les deux poèmes ont été traduits en prose italienne par Salvini : *Oppiano, della pesca e della caccia* (Firenze, 1728, in-8°). Le poème de la chasse a été traduit en vers allemands par Lieberkühn : *Die Jagd, ein Lehrgedicht aus dem griechischen des Oppianus* (Leipzig, 1755, in-8°). Le même poème a été traduit en vers anglais par un anonyme : *Oppian's Cynegetics in english verses* (York, 1736, in-8°). De plus, le premier chant seul a été traduit en vers anglais par Mawer : *The first book of Oppian's Cynegetics*. Le poème de la chasse a été traduit en vers français par Florent Chrestien (*Les quatre livres de la vénerie d'Oppian*, Paris, 1575, in-4°); il l'a été en prose française par Samuel de Fermat (*Traité de la chasse composés par Arrian et par Oppian*, Paris, 1690, in-12) et par Belin de Ballu (*La chasse, poème d'Oppien, traduit en français*, Paris, 1787, in-8°). Le poème de la pêche a été traduit en anglais par Draper et Jones (*Oppian's Halieutics*, Oxford, 1722, in-8°), et en prose française par Limes (*Les Halieutiques, traduites du poème grec d'Oppien*, Paris, 1817, in-8°).

(21) *Poetica*, v, 9.

(22) *Réfl. sur la poétique*, p. 176.

(23) *Biblioth. gr.*, iv, 20, t. III, p. 269 (Hambourg, 1708, in-4°).

(24) 2^e éd. d'Oppien, Préf. p. xiv.

(25) *Hist. de la litt. gr.*, v, 52, t. IV, p. 68.

chasse avec tant de bonheur et de talent, qu'il passe pour un poète accompli en ce genre : c'est au moins bon des deux poèmes que cet éloge s'adresse. M. Pierron, qui ne reconnaît non plus qu'un seul Oppien et qui lui attribue les deux poèmes, ne fait aucune distinction entre leurs mérites ; mais, plus réservé dans ses éloges, il se contente de dire (26) qu'en résumé l'auteur des *Cynégétiques* et des *Halieutiques* est un poète distingué et l'un des moins indignes parmi ceux qui ont entrepris, depuis les philosophes-poètes, de marcher sur les traces du chantre des *OEuvres et jours*.

Il y a donc ici une question intéressante d'appréciation critique et d'histoire littéraire. Pour traiter cette question dans ses deux parties, nous allons d'abord discuter sévèrement les données que les deux poèmes nous fournissent sur l'auteur de chacun d'eux, et les autres documents qu'il nous est possible de réunir sur la vie et les œuvres d'Oppien. Puis nous étudierons la composition et le style des deux poèmes.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉTUDE HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Le poème sur la pêche est intitulé : Ὀππιανοῦ Κίλικος Ἀλιευτικά, *Poème d'Oppien de Cilicie sur la pêche marine*. En effet, l'auteur lui-même (27) désigne comme ses compatriotes les habitants de la contrée au-dessus du promontoire Sarpédon, ceux de Coryce, ville d'Hermès, illustre par ses navires, et ceux d'Eléuse, entourée par les flots (28). Or, le promontoire Sarpédon est sur la côte de Cilicie, à l'ouest de la Lamotide; Coryce et Eléuse sont sur cette même côte, dans la Lamotide, à l'ouest du fleuve Lamus, qui, suivant Strabon (29), appartient encore à la *Cilicie* occidentale dite *Trachée*,

(26) *Hist. de la litt. gr.*, ch. 47, p. 437 (Paris, 1850, in-12).

(27) *Halieutiques*, III, 205-209.

(28) Sur le promontoire Sarpédon et sur Coryce de Cilicie, voyez Strabon, XIV, p. 670 de Casaubon. Sur Eléuse de Cilicie, ville insulaire, voyez Strabon, p. 671.

(29) Voyez Strabon, XIV, p. 668 et p. 671.

c'est-à-dire montagneuse, par opposition à la Cilicie orientale, dite *Cilicie plate* (πεδιάς). La Cilicie Trachée de Strabon, sur la côte de laquelle se trouvent, de l'ouest à l'est, le promontoire Sarpédon et les villes de Coryce et d'Eléuse, est donc la patrie d'Oppien. Quant à sa ville natale, c'est celle qu'il nomme *Coryce, ville d'Hermès*, (Ἑρμείαιο πόλιν, ἄστυ Κωρύκιον). Car il dit dans un autre endroit (30) qu'il a reçu des dieux sa mission poétique en Cilicie, *dans les sanctuaires d'Hermès* ; il invoque comme inspirateur *Hermès dieu de sa patrie* (Ἑρμεία πατρώϊε) ; il ajoute qu'Hermès, inventeur de la pêche, avait enseigné cet art à *son fils Pan le Corycien* (Πᾶν Κωρύκιος), qui en ces lieux mêmes attira Typhon hors du vaste abîme sur le rivage par l'appât d'un dîner de pêcheurs, et le fit tomber par cette ruse sous les foudres et les rochers lancés par Jupiter (31). Hermès était le dieu local de Coryce et non de la Cilicie Trachée tout entière. *L'hymne* orphique à *Hermès* n'applique à ce dieu qu'une seule épithète locale, et c'est celle de *Corycien* (Κωρυκιώτης) (32). Coryce, cité d'Hermès, est donc bien la ville natale d'Oppien de Cilicie.

Quant à son époque, le poète lui-même l'indique assez clairement pour un lecteur attentif, lorsqu'il dédie son poème à deux empereurs, père et fils, qui régnaient ensemble (33), et dont l'un, nommé par lui Antonin, est le père (34) et non le fils. J.-J. Scaliger (35),

(30) *Hal.* III, 7-11 et 15-28. Comparez III, 49.

(31) Sur Typhon et l'autre corycien de Cilicie, comparez Pindare, *Pythique* I, 32; Apollodore, *Biblioth.*, I, 6, et Quinte-Curce, III, 4, n° 2. Il ne faut pas confondre l'autre corycien de Cilicie, retraite de Typhon, avec l'autre corycien du Paros, retraite des Muses. La tradition qu'Oppien a suivie est celle qui avait été constatée par Callisthène et par Strabon (XIII, p. 627-628). Une tradition différente disait que Typhon avait été foudroyé en Syrie, et que le monstre, pour fuir, ayant entr'ouvert la terre, en avait fait sortir un fleuve nommé d'abord Typhon et plus tard Oronte (Strabon, XVI, p. 750-751). Une troisième tradition plaçait le lieu de la scène dans la contrée dite *Brûlée* de la Mysie ou Méonie (voyez Strabon, XIII, p. 627-628).

(32) *Hymne orphique* XXVIII à *Hermès*, v. 8. Sur l'autre d'*Hermès*, comparez les *Lithiques* orphiques, v. 18. Sur les formes grecques des noms de *Coryce* et de *Coryciens*, voyez Etienne de Byzance.

(33) *Hal.* II, 682-683, et V, 44-45.

(34) *Hal.* I, 3 et 66, et IV, 4-5.

(35) Sur Eusèbe, *Chron.*, p. 222.

G.-J. Vossius (36), Fabricius (37) et d'autres critiques (38) avant et après eux ont donc eu tort de croire que les deux empereurs désignés par Oppien dans le poème de la pêche étaient Antonin Caracalla et son père Septime Sévère; car ce dernier ne comptait pas au nombre de ses noms celui d'Antonin. Les deux empereurs désignés ne peuvent être que Marc-Aurèle-Antonin le Philosophe, et son fils Commode, associé à l'empire. En effet, Athénée, dans son XII^e livre du *Banquet des sophistes* (39), parlant des déguisements de Commode, dit : *de notre temps Commode avait dans son char une massue d'Hercule*, etc. (καθ' ἡμᾶς Κόμμοδος εἶχε, κ.τ.λ.) Ainsi, Commode, dont il est question ici *au passé*, avait terminé le cours de ses folies impériales et de sa vie quand Athénée écrivait son XII^e livre; mais, pour Athénée, Commode était *un contemporain* mort jeune. Pour le même écrivain, Oppien, auteur du poème sur la pêche, était un homme *de la génération immédiatement antérieure à la sienne*; car, dans son premier livre (40), rédigé évidemment avant le XII^e, Athénée désigne notre poète par ces mots : *Oppien de Cilicie, qui vivait un peu avant nous* (τὸν ὀλίγω πρὸ ἡμῶν γενόμενον Ὀππιανὸν τὸν Κιλικίαν). Ceci s'accorde parfaitement avec les passages des *Halieutiques* où Oppien parle de Commode comme d'un adolescent. De même, Suidas, sans doute d'après son guide habituel Hesychius de Milet (41), écrivain du VI^e siècle, dit (42) qu'Oppien de Cilicie, né à Coryce, vivait sous Marc-Antonin. Or, il est bien vrai que Caracalla a porté aussi ces deux noms. Mais quand un écrivain d'une époque très-postérieure au siècle des Antonins dit qu'un fait a eu lieu *sous Marc-Antonin*, sans ajouter le nom *Bassianus* ou le surnom *Caracalla*, c'est l'époque de Marc-Aurèle-Antonin le Philosophe qu'il désigne. En effet, c'est bien sous le règne de ce prince

(36) *De poetis græcis*, p. 75.

(37) *Biblioth. gr.*, IV, 20, t. III, p. 626-627, anc. éd.

(38) Par exemple, Perizonius, dans la Préface de son éd. d'Elie, *Var. hist.* (Leyde, 1701, in-8°); Küster, sur Suidas, au mot *Oppien*, p. 703, et Schweighæuser, éd. d'Athénée, t. I, Præf. p. VII.

(39) P. 537 de Casaubon.

(40) P. 13 de Casaubon.

(41) Voyez Suidas, au mot *Hesychius*.

(42) Au mot *Oppien*.

qu'Eusèbe (43), S. Jérôme (44) et Georges le Syncelle (45) placent l'époque d'Oppien. Or, Marc-Aurèle a régné de l'an 161 à l'an 180 de notre ère, et à l'époque de la mort de ce prince son fils Commode était âgé de 19 ans (46). Commode ne fut associé à l'empire que sous le consulat de Pollion et d'Aper (47), c'est-à-dire en l'année 176. Aussi, au commencement du poème sur la pêche, Oppien (48) s'adresse au père, seul empereur ; il lui parle de son fils (49), mais comme d'un *enfant* ou d'un *adolescent* (παῖς) (50). A partir de la fin du second chant, il s'adresse plusieurs fois au père et au fils, tous deux empereurs (51). Le premier chant a donc été écrit avant l'année 176, tandis que les quatre derniers ont été écrits entre l'an 176, date de l'association de Commode à l'empire, et l'an 180, date de la mort de Marc-Aurèle.

On a voulu trouver l'indication d'une date différente et d'un autre règne dans un passage, pourtant assez clair, où le poète conjure Jupiter et les dieux de conserver à l'empire le père et le fils *pendant plusieurs dizaines d'années* (πολλαῖς ἐν δεκάδεσσιν ἑλισσομένων ἐνιαυτῶν). Ces mots, qui se trouvent à la fin du second chant du poème sur la pêche (52), ont paru à Joseph Scaliger (53) un motif suffisant de conclure que le poème avait été dédié aux empereurs Septime Sévère et Caracalla pendant des jeux séculaires célébrés en l'an 204. Quoi qu'en dise Fabricius (54), c'est à bon droit que le Nain de Tillemont (55) a rejeté sans réfutation cette conjecture purement gratuite. Du reste, voici les raisons qu'il aurait pu donner.

(43) *Chron.*, II (*Script. vet. nov. coll.* de mai, t. VIII, p. 388).

(44) *Chron.*, sub M. Aurelio Antonino, et *In Ezechielem*, 47.

(45) *Chron.*, p. 352-353.

(46) Voyez Dion Cassius, LXXII. 1. Comparez Hérodien, I, 3 et 4.

(47) Voyez Aelius Lampridius, *Vie de Commode Antonin* (*Hist. aug. script. lat. min.* pars III, p. 431, Leyde, 1632, in-12).

(48) *Hal.*, I, 3 et 70.

(49) I, 78.

(50) I, 66.

(51) II, 682-683 ; IV, 4 7 ; V, 44-45. Cependant, au commencement du III^e chant et du V^e, et à la fin du V^e, il s'adresse encore au père seul (III, 1-8 ; V, 1 et 675-676).

(52) II, 685-686.

(53) Sur la *Chronique* d'Eusèbe, p. 222.

(54) *Biblioth. gr.*, IV, 20, t. III, p. 626, note e, anc. édition.

(55) *Hist. des empereurs*, t. III, p. 229.

Il est impossible que, dans le vers cité plus haut, notre poète ait voulu faire allusion à ces jeux. Car, 1° Scaliger a tort de lire, par une correction fautive, *πολλαῖς ἐνδεκάδεσσιν*, avec un esprit rude et en deux mots au lieu de trois, afin de trouver ici un prétendu siècle romain de 110 ans (*δέκα ἐνδεκάδες*). D'ailleurs, les mots *πολλαῖς ἐνδεκάδεσσιν* désigneraient un *nombre indéterminé de périodes de onze ans*, périodes qui n'ont jamais été en usage à Rome. 2° En l'année 204, comme nous l'apprend Dion Cassius (56), témoin oculaire, Septime Sévère célébrait splendidement, non pas des *jeux séculaires*, mais *la dixième année de son règne*. Dans le passage indiqué, Oppien s'adresse expressément aux deux empereurs, et non au père seul. Or, en 204, Caracalla avait plus de 10 ans d'âge et n'avait pas 10 ans d'association à l'empire (57). Ainsi, pour lui, le nombre de 10 ans n'aurait pas eu d'opportunité spéciale. Au contraire, en l'année 171, Marc-Aurèle achevait sa dixième année de règne, et *en même temps* Commode achevait sa dixième année d'âge (58). C'est, comme nous l'avons vu, le père et non le fils qu'Oppien nomme Antonin, et il demande à Jupiter, pour l'un et pour l'autre, *plusieurs dizaines d'années*, pareilles sans doute à la dizaine qui s'était terminée en l'année 171. Au moment où le poète adressait ces vers aux deux empereurs, et par conséquent après le commencement de l'année 176, la seconde dizaine d'années de vie pour le fils, et de règne pour le père, était à plus de moitié. Mais Marc-Aurèle n'en vit pas la fin : il mourut en l'année 180. Commode mourut à l'âge de 31 ans en l'année 192. Quelque temps après cette mort, Athénée écrivait son XII^e livre; dès l'époque de la rédaction du premier livre d'Athénée, Oppien était mort, probablement sous Commode, presque certainement avant les fêtes célébrées en 204 pour la dixième année du règne de Septime Sévère. Ce n'est pas à Septime Sévère qu'il s'est adressé dans le poème de la pêche, mais à Marc-Aurèle-Antonin et à son fils. Ce n'est pas Oppien, c'est Scaliger, qui a inventé cette formule bizarre : « Vivez pendant plusieurs *périodes de onze ans*. »

On pourrait, avec plus de vraisemblance, nous opposer l'autorité

(56) LXXXVI, 1. Comparez Hérodien, III, 10.

(57) Caracalla fut associé à l'empire à l'âge de 13 ans, c'est-à-dire en 201. Voyez Ælius Spartianus, *Vie de Septime Sévère* (*Hist. aug. script. lat. min.*, pars III, p. 197, Leyde, 1632, in-12).

(58) Marc-Aurèle régna dix-neuf ans, de 161 à 180. À sa mort, son fils Commode avait 19 ans. Voyez Dion Cassius, LXXII, 1.

de Sozomène, qui, dans la préface de son *Histoire ecclésiastique* (59), pour exciter la libéralité de Théodose le jeune, lui cite l'exemple de l'empereur Sévère donnant au poète Oppien *une pièce d'or pour chaque vers de son poème sur la pêche* ; il dit que pour cette raison les vers de ce poème ont toujours continué d'être appelés *vers dorés*. Mais cette anecdote, racontée par un auteur postérieur de trois siècles, ne peut pas ébranler les preuves certaines qu'Oppien lui-même nous a fournies sur l'époque de son œuvre. Au contraire, l'erreur manifeste de Sozomène, en ce qui concerne le règne sous lequel le poète écrivait, doit nous inspirer des doutes très-légitimes sur l'anecdote tout entière. Du reste, nous reviendrons sur ce point.

D'autres anecdotes d'une fausseté plus évidente se sont accumulées sur Oppien pendant l'époque byzantine, et elles ont trouvé beaucoup trop de crédulité chez la plupart des critiques modernes. Le Nain de Tillemont, qui les a rejetées, n'a pas exposé ses raisons, et Fabricius l'en a blâmé. Nous allons faire en sorte de ne pas mériter le même reproche : quand on repousse une opinion accréditée, il ne suffit pas d'*avoir* ses raisons ; il faut les *dire*.

En citant les premières lignes de la Notice de Suidas sur Oppien, lignes tirées probablement d'Hesychius de Milet, nous en avons constaté la véracité et l'accord avec les textes des *Halieutiques* sur l'époque et le lieu de naissance du poète. Mais il n'en est pas de même de la fin de cette Notice, tirée probablement d'une source plus récente et moins sûre. Suidas (60), ou plutôt son interpolateur, y dit qu'Oppien avait écrit un poème sur la pêche en cinq livres ; un poème sur la chasse en quatre livres, et un poème sur la chasse aux oiseaux en deux livres ; il ajoute que ces poèmes ayant été lus devant *l'empereur*, c'est-à-dire, sans doute, devant Marc-Aurèle nommé dans la première partie de la Notice, Oppien reçut une pièce d'or pour chaque vers, et qu'il eut ainsi un total de 20,000 pièces d'or. Comme on le voit, entre l'époque de Sozomène et celle où fut rédigé ce supplément de la Notice de Suidas, le nom du généreux empereur a changé, l'étendue des œuvres d'Oppien de Cilicie a plus que doublé, et le don de l'empereur a plus que quintuplé. Car le poème sur la pêche, seul nommé par Sozomène, n'ayant en tout que 3,500 et quelques vers, n'aurait dû rapporter que 3,500 et quelques pièces d'or. Du reste, le poème de la chasse, dont les

(59) *Hist. eccles. script. gr.*, t. II, p. 193 *abc* (Cologne, 1612, in-^{fo}).

(60) Au mot *Oppien*, ou bien dans les *Vitarum scriptores* de Westermann, t. 6, n^o 3, p. 66-67 (Brunswick, 1845, in-8^o).

chants ne sont pas plus longs, auquel la Notice de Suidas n'en donne que quatre, et qui n'en a jamais eu plus de cinq, ne devait pas contenir plus de 3,500 vers, et le poème sur la chasse aux oiseaux, qui n'aurait eu que deux chants suivant la même Notice, aurait dû contenir moins de vers encore. Comment donc arriver, avec ces trois poèmes, au total de 20,000 pièces d'or, en comptant une pièce par vers? Il faudrait supposer plusieurs longs poèmes dont cette Notice ne parle pas.

Une petite Notice, publiée par Iriarte d'après un manuscrit de Madrid (61), reproduit la Notice de Suidas avec de légers changements, dont voici les principaux : Le père d'Oppien, noble et riche, avait été exilé par l'empereur, c'est-à-dire, sans doute, par Marc-Antonin, sous le règne duquel cette Notice, comme celle de Suidas, place Oppien. Le poète offrit ses trois poèmes à l'empereur. Le poème sur la chasse aux oiseaux avait quatre chants, comme le poème sur la chasse aux bêtes sauvages. Voilà donc deux chants de plus ajoutés au trésor toujours grossissant des œuvres d'Oppien.

Dans les manuscrits des deux poèmes qui nous restent sur la pêche et sur la chasse on trouve sur Oppien une Notice dont il existe deux rédactions principales : l'une plus courte, mais déjà trop longue pour le peu de vérité qu'elle contient, l'autre grossie par des interpolations maladroitement. Des manuscrits offrent divers mélanges de ces deux rédactions.

Voici ce que la Notice la plus courte nous raconte (62). Oppien était d'Anazarbe en Cilicie. Son père se nommait Agésilas, et sa mère Zénodote. Riche, tenant le premier rang dans le gouvernement de sa patrie et menant cependant une vie de philosophe, Agésilas, très-instruit lui-même, procura à son fils une éducation très-complète. Le jeune Oppien avait trente ans quand l'empereur Sévère vint à Anazarbe. Tous les hommes en charge devaient se présenter devant lui. Le philosophe Agésilas y manqua, et pour cette raison fut exilé à Mélida, île de la mer Adriatique. Dans cette île, auprès de son père, Oppien composa *les beaux poèmes que l'on connaît*. Puis il alla à Rome les lire à Antonin, successeur et fils de Sévère, obtint

(61) Voyez Iriarte, *Reg. biblioth. Matrit. codices gr. mss.*, p. 82 (Madrid, 1769, in-f^o).

(62) *Vitarum scriptores* de Westermann, t. 6, n^o 1, p. 63-65. Comparez *Scholia in Oppianum*, p. 213 et p. 426 428 (éd. Didot). En deux endroits, un des manuscrits de Paris donne, au lieu d'*Anazarbe*, la variante *Coryce ou Anazarbe*.

la grâce de son père, et reçut une pièce d'or pour chaque vers. Revenu avec son père dans sa patrie, il y mourut, n'ayant encore que trente ans, et laissant quelques autres poèmes outre ceux que nous avons. La Notice se termine par une inscription en cinq vers hexamètres, mise, dit-on, sur le tombeau d'Oppien par ses concitoyens : c'est une plainte très-banale sur sa mort prématurée, qui a nui à sa gloire. Lors même qu'elle serait authentique, on n'y trouverait aucun renseignement ni sur la patrie du poète, ni sur son époque, ni sur sa vie, ni sur ses œuvres. Elle est probablement de quelque Byzantin, peut-être de l'auteur de la Notice.

L'autre rédaction, plus étendue et probablement plus récente, de la Notice (63) répète les mêmes assertions, sauf les différences et les additions suivantes. On lit au commencement qu'Oppien était *de Coryce ou d'Anazarbe* ; mais le nom de Coryce est substitué à celui d'Anazarbe dans toute la suite du récit. Dans son exil de Mélida, Oppien composa, dit l'auteur de cette rédaction, *les beaux poèmes en cinq livres que l'on connaît*, et tels que personne n'en a jamais composé de semblables. A Rome, suivant l'amplificateur, Oppien *convoqua le sénat et l'empereur Antonin*, fils et successeur de Sévère, pour entendre la lecture de ses vers. Ayant obtenu la grâce de son père et reçu une pièce d'or par vers, Oppien *fit écrire ses poèmes en lettres d'or*. Dans son adolescence, il avait composé un poème sur la chasse aux bêtes sauvages et un poème sur la chasse aux oiseaux, en cinq livres chacun. Mais il a bien mieux réussi dans le poème sur la pêche, parce qu'il était parvenu à la fleur de son âge. Retourné à Coryce, il y mourut de la peste. A la suite de l'inscription du tombeau, l'amplificateur ajoute un distique en l'honneur du poème sur la pêche (64).

Constantin Manassès, romancier et chroniqueur en vers au milieu du douzième siècle, a mis en vers politiques la moins longue des deux Notices, avec quelques changements et amplifications, dont nous allons indiquer les plus remarquables (65). Il donne à la ville natale d'Oppien le nom de Nazarbe. Sévère étant venu en Cilicie, Agésilas manqua seul à lui rendre ses devoirs, parce qu'il était occupé nuit

(63) *Vitarum script.* de Westermann, I, 6, n° 2, p. 65-66. Comparez *Scholia in Oppianum*, p. 213 et p. 426-427 (ed. Didot).

(64) Ce distique se retrouve dans l'*Anthologie* de Planude, IV, 311, supplément à la suite de l'*Anthologie palatine* de Jacobs, t. III, p. 304 (Leipzig, 1829, in-18).

(65) *Vitarum script.* de Westermann, I, 6, n° 4, p. 67-68.

et jour de ses livres et des études de son fils. A Mélida, lieu d'exil de son père, Oppien, âgé de trente ans, écrit les poèmes de la pêche, de la chasse aux bêtes sauvages et de la chasse aux oiseaux, et une foule d'autres petits poèmes que le temps n'a pas épargnés, tout cela en sa trentième année. A Rome, il remet à l'empereur Antonin, successeur de Sévère, les manuscrits de ses poèmes, au lieu de les lire devant lui. Dans le récit de la mort d'Oppien, Manassès ne transcrit pas l'inscription du tombeau, et il dit qu'elle est en vers élégiaques, tandis que les deux Notices la donnent en cinq vers hexamètres.

Négligeons des détails insignifiants et trop souvent ridicules, pour nous attacher aux points principaux de ces récits, qui se copient et se contredisent mutuellement. Nous avons déjà montré qu'Oppien, auteur du poème sur la pêche, était né dans la Cilicie occidentale, dans la ville de Coryce, comme le dit fort bien Suidas, et comme une des deux rédactions de la Notice en prose le répète avec hésitation. Il n'était donc pas né, comme le veut l'autre rédaction et Manassès, à Anazarbe, l'une des principales villes de la Cilicie orientale.

Nous avons vu qu'Oppien dédiait son poème sur la pêche à l'empereur Marc-Aurèle-Antonin le Philosophe et à son fils Commode. Suivant les deux rédactions de la Notice anonyme et suivant Manassès, il aurait composé ce poème à Mélida, pendant l'exil de son père, sous Septime-Sévère et Caracalla régnant ensemble.

Manassès dit expressément que ce fut à Mélida qu'Oppien écrivit ses trois poèmes sur la pêche, sur la chasse aux bêtes sauvages et sur la chasse aux oiseaux. L'une des deux rédactions en prose dit vaguement qu'il composa *ses poèmes* à Mélida, et l'autre dit qu'il y composa *ses beaux poèmes en cinq livres*. Mais, malgré le pluriel, il ne s'agit probablement que du poème en cinq livres sur la pêche, puisque la même rédaction ajoute que les deux autres poèmes étaient des œuvres de l'adolescence d'Oppien.

Suivant Manassès et les deux rédactions en prose, c'est après la mort de l'empereur Sévère, auteur de la sentence d'exil, et c'est par Antonin, fils de Sévère, que la grâce d'Agésilas a été accordée et qu'une pièce d'or a été donnée au poète pour chacun de ses vers. Au contraire, chez Sozomène, écrivain beaucoup moins récent, c'est à Septime-Sévère que cette libéralité est due ; chez Suidas et dans la petite Notice du manuscrit de Madrid, c'est à Marc-Aurèle. Quant à l'exil du père d'Oppien, il n'en est pas question chez Sozomène non plus que chez Suidas. Dans la petite Notice du manuscrit de

Madrid, l'exil est mentionné, mais la cause n'en est pas indiquée.

Les trois autres narrateurs de l'exil d'Agésilas veulent que, pendant la trentième année de la vie du poète, la sentence ait été prononcée contre son père par l'empereur Sévère, venu en Cilicie ; suivant tous les trois, Oppien aurait accompagné son père en exil à Mérida, il y aurait composé son poème sur la pêche, ou même ses trois poèmes, suivant Manassès ; pendant cette même année, il serait allé à Rome lire ou présenter à l'empereur son poème ou ses poèmes, et il serait allé mourir en Cilicie. Avant le voyage d'Oppien à Rome, Sévère serait mort, et son fils Antonin lui aurait succédé. Que de choses en un an ! D'ailleurs l'empereur Sévère, père de l'empereur Antonin, ne peut être que Septime-Sévère, père d'Antonin Caracalla. Mais on sait que Septime-Sévère passa les trois dernières années de sa vie dans l'île de Bretagne, où il mourut (66) en 211, et que, depuis son retour d'Orient, en 203, il n'avait pas quitté l'Occident (67). Son voyage en Cilicie pendant la dernière année de sa vie est donc une fable, et c'est sur ce voyage fabuleux que se fonde toute l'aventure d'Agésilas et d'Oppien.

En résumé, tous ces contes byzantins sont en contradiction, non-seulement avec eux-mêmes et avec la vraisemblance, mais avec l'histoire et la chronologie et avec les témoignages d'Oppien lui-même dans son poème sur la pêche.

Si maintenant nous interrogeons le poème sur la chasse, que l'interpolateur de Suidas, l'anonyme du manuscrit de Madrid, la Notice la plus étendue en prose et Manassès attribuent au même poète, les contradictions seront bien plus choquantes encore.

En tête de ce poème, l'auteur n'est pas nommé *Oppien de Cilicie*, mais *Oppien*, sans autre désignation (Ὀπιτιανοῦ Κωννηγετικῶν). Le poète lui-même, en deux endroits, indique clairement, comme nous allons le montrer, qu'il est né en Syrie, à Apamée, sur l'Oronte. Belin de Ballu (68) s'efforce en vain d'effacer ce double témoignage par deux altérations du texte.

L'antique ville de Pharnace, restaurée sous le nom macédonien de Pella par Antigone le Cyclope et agrandie par Seleucus I^{er}, reçut de ce dernier le nom d'Apamée, en l'honneur de son épouse Apama, et fut appelée aussi Chersonèse, parce qu'elle était située dans une

(66) Voyez Dion Cassius, LXXVI, 11-15.

(67) Voyez Hérodien, III, 10-13, et Dion Cassius, LXXVI, 1-10.

(68) Voyez la Préface de son édition des *Cynégétiques* et ses notes sur ce passage.

presqu'île formée par un lac et par le fleuve Oronte, nommé aussi Axius (69). Dans son deuxième chant (70), après avoir parlé des magnifiques taureaux syriens de *Chersonèse*, qui paissent autour de *Pella*, ville bien bâtie sur une hauteur, le poète mentionne un prodige opéré autrefois par Hercule en faveur de son compagnon Archippe, chef de la divine *Pella*. Il décrit les deux montagnes convergentes qui barraient vers le nord le passage du fleuve. Epris des charmes de l'océanide Mélibée, déesse du lac de Chersonèse, l'Oronte s'arrêtait trop longtemps auprès d'elle entre les montagnes, et étendait sur de vastes campagnes ses eaux stagnantes (71), jusqu'au jour où Hercule, ouvrant au fleuve un passage plus large vers la mer, le sépara de la déesse du lac à la belle chevelure. « De l'Orient, dit le poète (72), venait le corps élevé du mont Dioclès, et du couchant la corne gauche de l'Emblone, et dans les plaines intermédiaires venait l'Oronte lui-même bondissant, croissant toujours, passant près des murailles, et inondant *ma ville natale, terre ferme et île en même temps*. » Ces derniers mots sont la périphrase du nom de *Chersonèse*, donné plus haut par le poète à cette même ville de Pella ou d'Apamée et à la presqu'île où elle était bâtie. Voici le texte de ce vers :

*Ἦεν ἀντολίηθε Διοκλειον δέμας αἰπύ,
 ἐκ δ' ἄρα δυσμάων λαϊὸν κέρασ Ἐμβλωνοῦτο,
 αὐτὸς δ' ἐν μεσάτοισιν ἐπαιγιζῶν πεδίοισιν,
 αἰὲν ἀεζόμενος καὶ τεύχεος ἔγγυς ὀδεύων,
 χερσὸν ἰμοῦ καὶ νῆσον, ἐμὴν πόλιν, ὕδατι χεύων.

(69) Pour le nom de Pharnace, voyez Eustathe, sur Denys, *Periég.*, v. 918, et Malala, *Chron.*, ch. 14, p. 259. Pour le nom de Pella et son origine, voyez Strabon, xvi, p. 752, et Diodore de Sicile, dans les *Excerpta de virt. et vit.*, p. 561. Pour le nom d'Apamée et son origine, voyez Strabon, xvi, p. 749-750, et comparez Etienne de Byzance, au mot *Apamée*. Ce dernier confond à tort Apama, épouse de Séleucus, avec Laodice, mère de ce prince. Sur le nom de Chersonèse, voyez Strabon, xvi, p. 752; Plutarque, *Démétrius*, ch. 50; Eustathe, sur Denys, *Periég.*, v. 918; Etienne de Byzance, au mot *Apamée*, et Elien, *Hist. anim.*, xii, 29.

(70) *Cynégétiques*, II, 100-101 et 114-138.

(71) Sur les marécages qui restaient encore dans cette plaine, voyez Théophraste, *Hist. des plantes*, ix, 7, et Polybe, v, 45.

(72) *Cynégétiques*, II, 123-128.

Tel est le texte des manuscrits et des éditions, à l'exception de deux, qui sont la première édition de Schneider et celle de Belin de Ballu. Il est aisé de comprendre que le verbe ἦεν, mis en tête de la phrase avec le sujet Διόκλειον δέμας, et sous-entendu ensuite avec κέρως Ἐμβλωνοῖο, est sous-entendu de même avec le pronom αὐτός, qui désigne l'Oronte, nommé plus haut. Schneider n'avait donc nul besoin de changer en imparfaits de l'indicatif les participes ἐπαγιζων et γεύων; mais, du moins, cette correction inutile n'altérerait pas la pensée de l'auteur. Belin de Ballu a bien plus grand tort, lorsque dans le dernier vers il remplace par ἔβη le mot ἐμὴν donné par tous les manuscrits et constaté par les scolies. Changer le texte, c'est un moyen facile de se débarrasser d'un témoignage incommode.

Mais, comme nous allons le voir, il y a un second texte non moins précis et plus rebelle à toute altération. D'ailleurs, il ne serait pas croyable qu'en deux endroits du poème tous les copistes se fussent accordés à faire dire à l'auteur des *Cynégétiques*, par deux fautes d'écriture, qu'Apamée était sa patrie, tandis qu'il aurait été le même que l'auteur des *Halieutiques*, bien connu comme Cilicien.

Voyons maintenant le second texte. A la fin de cet épisode sur Apamée et l'Oronte, le poète dit que dans ces fertiles plaines, dérivées des eaux par Hercule, se trouve un temple de Memnon, où les Assyriens, habitants du pays, honorent cet illustre fils de l'Aurore, auxiliaire de Priam et tué par Achille. Mais ici le poète s'arrête et dit (73) qu'ailleurs, dans un chant lyrique, il célébrera *ces grandes beautés de sa patrie* :

Ἄλλὰ τὰ μὲν κατὰ κόσμον ἀείσομεν εὐρέα κάλλη
πάτρης ἡμετέρης ἔρατῃ Πιμπλήϊδι μολπῇ.

Belin de Ballu efface le mot ἡμετέρης donné par tous les manuscrits et par toutes les éditions, et le remplace par ὑμετέρης. Ainsi, au lieu de dire *ma patrie*, le poète aurait dit *votre patrie*, c'est-à-dire celle de Septime-Sévère et de Caracalla, princes syriens suivant Belin de Ballu. Or, il est vrai que Julia Domna, mère de Caracalla, était Syrienne, mais elle était d'Emèse, et nullement d'Apamée. Quant au père de Caracalla, Septime-Sévère, né à Leptis en Afrique, il n'était pas plus Syrien d'origine que de naissance, et Caracalla lui-même était né à Lyon dans les Gaules. La Syrie n'était donc la patrie ni de l'un ni de l'autre de ces deux princes. D'ailleurs, dans ce passage et

dans tout le second livre, le poète n'adresse directement la parole ni à l'un ni à l'autre. Bien plus, dans le poème entier, comme nous le verrons, il ne s'adresse jamais à Septime-Sévère, mais à Caracalla, seul empereur. Ainsi le mot *ὁμειτέτης*, que Belin de Ballu introduit dans ce passage, y serait entièrement dépourvu de sens.

Il reste donc parfaitement établi, par des textes incontestables, que l'auteur des *Cynégétiques* est un Syrien d'Apamée sur l'Oronte, tandis qu'Oppien, auteur des *Halieutiques*, est de Coryce, dans la Cilicie occidentale, bien loin de la Syrie, d'Apamée et de l'Oronte. Ainsi, l'interpolateur de Suidas, l'anonyme du manuscrit de Madrid, la plus longue des deux rédactions de la notice anonyme, et Constantin Manassès, qui disent qu'Oppien de Cilicie est l'auteur des deux poèmes, sont en contradiction flagrante avec les textes des *Cynégétiques*.

Des textes de ce même poème contredisent encore d'une autre manière la plus longue rédaction de la notice anonyme, qui ajoute que le poème des *Cynégétiques* est une œuvre de la jeunesse d'Oppien de Cilicie, tandis que le poème des *Halieutiques* est une œuvre de la fleur de son âge. Car, comme nous l'avons vu, ce dernier poème, adressé à Marc-Aurèle et à son fils Commode, a été achevé avant l'an 180 de notre ère. Au contraire, le poème des *Cynégétiques* (74) est dédié à *Antonin, fils de Sévère et de Julia Domna*, c'est-à-dire à Caracalla. Or, ce prince est né en 188, c'est-à-dire au moins huit ans après l'époque certaine de l'achèvement de l'autre poème. L'auteur des *Cynégétiques*, s'adressant à Caracalla, lui parle des hauts faits de son père, qu'il surnomme le *Jupiter Ausonien, marié à la Vénus Assyrienne* (75); mais toujours il en parle *au passé*, et il présente Caracalla comme seul héritier de tout l'univers conquis par son père (76). Ce n'est donc ni comme associé à son père Septime-Sévère, ni comme régnant avec son frère Géta, mais comme seul empereur, que Caracalla a reçu la dédicace de ce poème, qui, par conséquent, est postérieur à l'an 212. Si donc l'auteur syrien de ce poème pouvait être le même que l'auteur cilicien du poème sur la pêche, ce serait le poème sur la chasse, qui, bien loin d'être une œuvre d'adolescence, serait postérieur de 32 ans au moins au poème sur la pêche, et le poète ne serait pas mort à 30 ans peu de mois après la composition de ce dernier poème, comme les biographes

(74) *Cynégétiques*, I, 1-16.

(75) *Cynégétiques*, I, 2-9; IV, 20.

(76) *Cynég.*, I, 10-11.

le racontent. Sur ce point, comme sur les autres, les biographes byzantins sont donc indignes de toute confiance.

Lors même qu'on pourrait confondre ensemble un poète qui déclare être né à Coryce, et un autre poète qui déclare être né à Apamée, l'identité des deux poètes, affirmée par ces biographes, serait chronologiquement impossible. Oppien de Cilicie n'a pas plus écrit dans sa vieillesse que dans son adolescence le poème sur la chasse; car ce poème est de l'époque de Caracalla, et Athénée, qui écrivait son XII^e livre du *Banquet des sophistes* peu de temps après la mort de son contemporain Commode (77), dit dans son I^{er} livre, écrit antérieurement, qu'Oppien de Cilicie vivait *un peu avant lui* (78). Ainsi, dès l'année 192, date de la mort de Commode, ou très-peu de temps après, Oppien de Cilicie était mort, et c'est un témoin digne de foi qui nous l'atteste.

En vain Belin de Ballu veut écarter ce témoignage, en supposant qu'il n'appartient pas à Athénée, mais à l'abrégiateur, dont le résumé remplace aujourd'hui pour nous les deux premiers livres du *Banquet des sophistes* et le commencement du troisième. Schneider (79) répond avec raison que, si l'abrégiateur a beaucoup retranché, il ne paraît pas qu'il ait jamais mêlé ses propres élucubrations à celles d'Athénée. Quand il parle en son propre nom, c'est sous forme de préface ou de parenthèse bien marquée (80), et en se distinguant nettement de l'auteur, qu'il cite quelquefois textuellement (81), et qu'habituellement il résume (82). Ainsi, quand, dans le premier livre du *Banquet des sophistes*, au milieu du récit qu'Athénée fait à Timocrate des savantes choses qui ont été dites pendant un banquet auquel le nar-

(77) Schneider (2^e éd., Præf., p. x-xii) a eu tort de ne pas reconnaître qu'Athénée (xii, p. 537 de Casaubon) parle de Commode *au passé*. Voyez ci-dessus, note 39.

(78) Belin de Ballu et Schweighæuser ont eu tort de ne pas reconnaître qu'Athénée parle de Commode comme d'un homme *de son temps*, et d'Oppien comme d'un homme *antérieur à son temps* (I, p. 3 de Casaubon). Voyez ci-dessus, note 40.

(79) Præf. de sa 2^e éd. d'Oppien, p. xii-xiii.

(80) I, 1, nos 1-3, p. 1-2 de Casaubon; I, 4, n^o 6, p. 4 a; I, 9, n^o 18, p. 11 b; I, 17, n^o 37, p. 21 d; II, 1, n^o 1, p. 35 a, etc.

(81) I, 1, n^o 3, p. 2 a; I, 20, n^o 48, p. 28 c et suiv. I, 21, n^o 48, p. 27 d; II, 1, n^o 1, p. 35 a, etc.

(82) I, 2, n^o 4, p. 3 b; I, 4, n^o 6, p. 4 b; I, 17, n^o 36, p. 20 b; I, 22, n^o 51, p. 28 d; I, 23, n^o 54, p. 29 f; I, 24, n^o 54, p. 30 b, etc.

rateur même dit avoir assisté(83), nous lisons (84) : « *Oppien vivait peu de temps avant nous*; » c'est bien Athénée qui parle, et non l'abrégiateur, postérieur probablement de quelques siècles. Athénée, qui dit que Commode est un homme *de son temps*, dit qu'Oppien, auteur des *Halieutiques*, est un homme *d'un temps antérieur au sien*, et le poëme des *Halieutiques* est dédié par Oppien à Marc-Aurèle. Tout cela s'accorde parfaitement, pourvu qu'on reconnaisse, comme l'évidence le veut, que les *Cynégétiques* sont d'un autre poëte et d'un autre temps. Au contraire, si, par un respect aveugle pour l'autorité des scolastes byzantins, on veut prétendre que le poëme des *Cynégétiques*, dédié à Caracalla par l'auteur, qui se déclare Syrien d'Apamée, appartient à Oppien de Cilicie, qui dédie ses *Halieutiques* à Marc-Aurèle, alors on est obligé d'abord de torturer les textes des deux poëmes, pour détruire leurs témoignages sur l'époque et la patrie de leurs auteurs; on est obligé ensuite, comme Schweighæuser (85) n'hésite pas à le faire, de placer la rédaction du premier livre d'Athénée après l'époque de Caracalla, tandis que le XII^e livre doit, comme nous l'avons montré, avoir été écrit peu de temps après la mort de Commode (86).

D'ailleurs, non-seulement Athénée, mais Eusèbe, saint Jérôme, Georges le Syncelle et Suidas lui-même, placent Oppien de Cilicie sous Marc-Aurèle (87). Non-seulement Athénée, mais Eusèbe, saint Jérôme, Sozomène et Georges le Syncelle, ne connaissent Oppien de Cilicie que comme auteur du poëme sur la pêche (88). Claude Elien, qui écrivait sous Héliogabale et Alexandre Sévère, pouvait connaître les deux poëmes : dans son *Traité anecdotique sur la nature des animaux*, il ne cite sur la pêche que trois écrivains, dont aucun n'a écrit en vers : ce sont Démocrate, Métrodore de Byzance et son fils Léonidas (89); mais, sans nommer Oppien de Cilicie, il fait des em-

(83) I, 1, n^o 3, p. 2 a; II, 4, n^o 1, p. 35 a; III, 6, n^o 101, p. 127 e, etc.

(84) I, 10, n^o 22, p. 13 c.

(85) *Athenæi Deipnos.*, t. I, Præf., p. 6-7 (Strasbourg, 1801, in-8^o). et *Animadv. in Athenæum*, I, p. 1 e, t. I, p. 49 et suiv.

(86) Voyez ci-dessus, notes 39 et 40.

(87) Voyez ci-dessus, notes 42-45.

(88) Voyez Eusèbe, saint Jérôme et le Syncelle, aux lieux cités ci-dessus dans les notes 43, 44 et 45; Sozomène, au lieu cité dans la note 59.

(89) Voyez, dans l'éd. de Jacobs (*Æliani de nat. animal. libri 17*, Iena, 1832, 2 vol. in 8^o), l'*Index auctorum*, n^{os} 42, 70 et 76, t. I, p. 460, 462 et 463.

prunts nombreux et évidents à son poème sur la pêche (90). Quant au poème sur la chasse, il ne lui a fait aucun emprunt bien constaté. L'antiquité, ou du moins l'époque byzantine, nous a transmis un glossaire grec (91) qui n'explique que des mots contenus dans le poème sur la pêche (92), pour lequel, par conséquent, il a été composé ; on y chercherait en vain certains mots qui se trouvent dans le poème sur la chasse. Au XII^e siècle, Tzetzés avait commenté les *Halieutiques* d'Oppien (93), et il appelait (94) ce poème maritime un *abîme de grâces* (ἔσθρος χαρίτων) : il ne paraît pas qu'il ait commenté les *Cynégétiques*. Dans ses *Chiliades*, il mentionne six fois Oppien ; cinq de ces mentions (95) se rapportent certainement et uniquement aux *Halieutiques*, et il en est sans doute de même de la sixième mention (96), assez vague pour pouvoir s'appliquer indifféremment aux deux poèmes.

C'est probablement vers l'époque de Tzetzés qu'ont été rédigées les notices fabuleuses dont nous avons montré les erreurs et les contradictions. Constantin Manassès, auteur de la notice en vers sur

(90) Ces emprunts ont été notés avec soin par Schneider et par Jacobs dans les notes de leurs éditions d'Élien. Ils l'ont été aussi par Schneider, *Hist. piscium nat. et litt.* (Lips., 1789, in-4^o), et *Periculum criticum*, p. 127 et suiv. Mais quelquefois Schneider paraît douter si Élien n'a pas puisé seulement à la même source qu'Oppien. Ce doute est fondé pour certains passages. Mais Jacobs déclare avec raison que, dans beaucoup d'endroits où il parle des poissons, Élien a eu les *Halieutiques* d'Oppien sous les yeux. Voyez Jacobs, *Præf.*, t. I, p. XXXVII.

(91) Ce glossaire a été imprimé trois fois, savoir : par Rutgers, *Var. lect.*, VI, 5 (Leyde, 1618, in-4^o) ; par Strunz (Wittenberg, 1719, in-8^o), et par d'Orville, *Miscell. crit.*, vol. IX, t. I, p. 100-142.

(92) Les deux derniers éditeurs en ont fait la remarque.

(93) Voyez la Préface de M. Bussemaker, p. VII, *Schol. in Oppianum* (éd. Didot).

(94) Dans une petite pièce de vers qu'il avait mise en tête de son commentaire, et qui est citée, *Schol. in Oppianum*, p. 260 (éd. Didot).

(95) *Chil.*, I, 410, III, 1000 ; IV, 637 ; VIII, 110-112 ; X, 480. Comparez Oppien, *Hal.*, V, 448-518 ; I, 390 ; II, 43-48 et 664-688.

(96) *Chil.*, IV, 166. Tzetzés cite quatre écrivains qui se sont occupés des animaux : ce sont d'abord Élien, ensuite Oppien avec Léonidas, enfin Timothée de Gaza. Élien s'était occupé de tous les animaux indifféremment. Timothée de Gaza s'était occupé des quadrupèdes (voyez Suidas, au mot *Timothée*). Léonidas, que Tzetzés joint à Oppien, s'était occupé des poissons seulement. (Voyez ci-dessus, note 89).

Oppien, est de cette époque. Les scolies qui nous restent sur les deux poèmes, scolies qui sont souvent d'une remarquable ineptie (97), ne sont certainement pas plus anciennes (98). Il en est probablement de même de la fin de la notice de Suidas. Rien ne prouve qu'il n'en soit pas de même d'Eutecnius, qui, en tête de sa paraphrase, donne le nom d'Oppien à l'auteur des *Cynégétiques* (99). Il n'est pas prouvé que les deux poèmes aient été attribués à un même auteur, ou à deux auteurs de même nom, avant le XII^e siècle, et il est parfaitement certain qu'ils sont de deux auteurs différents.

Cependant le critique qui le premier a montré la nécessité de cette distinction des deux auteurs, Schneider a fini par faire une concession qui, si elle était vraie, devrait nous replonger dans une difficulté inextricable. Schneider (100) admet que le poète syrien, dans son poème sur la chasse, fait allusion au poème sur la pêche, pour dire qu'il passe de la composition de ce dernier poème à celle du premier. Cependant Schneider ne prétend pas l'accuser d'avoir voulu usurper ainsi la gloire de son devancier le poète cilicien, mais il présume seulement que le poète syrien a voulu se présenter comme le continuateur d'une œuvre étrangère. Sans doute, l'auteur des *Cynégétiques* doit être absous de cette usurpation, aussi invraisemblable qu'elle serait impudente ; car, comment croire que ce poète, qui se

(97) Par exemple, Oppien (*Hal.*, I, 126-127) parle d'un poisson que les marins nomment *le voluptueux* : c'est une espèce de labre, qu'il compare ailleurs (*Hal.*, IV, 172-241) à un satrape oriental, à cause de la polygamie effrénée qu'on lui attribuait. Le scoliaste (I, 126, p. 269, éd. Didot) déclare qu'Oppien a voulu lancer ici un trait mordant contre un *eunuque qui avait desservi son père Agésilas près de l'empereur Sévère* ! — Oppien, s'adressant à l'empereur, qu'il vient de nommer Antonin (*Hal.*, I, 3), lui parle de son jeune fils (*Hal.*, I, 66). Le scoliaste (p. 265, éd. Didot) croit que c'est le fils qui se nomme Antonin, et dit que cet Antonin doit être Gordien ! — Oppien (*Hal.*, III, 207) parle du promontoire Sarpédon de Cilicie. Le scoliaste (p. 395, éd. Didot) croit qu'il est question du héros lycien Sarpédon ; il veut que la Lycie et la Cilicie se touchent, et que toutes deux soient la patrie d'Oppien ! — L'auteur des *Cynégétiques* (I, 2) appelle l'empereur lumière des descendants d'Énée. Le scoliaste (p. 213, éd. Didot) dit que l'empereur descend des Francs d'Énée, c'est-à-dire des Romains. Il a pensé sans doute au fabuleux Francus, fils d'Hector !

(98) Voyez M. Bussemaker, Præf., p. VI-X (*Schol. in Oppianum*, éd. Didot).

(99) *Schol. in Oppian.*, p. 370 (éd. Didot).

(100) 2^e éd. d'Oppien, Præf. p. XVI (Leipzig, 1813, in-8°).

fait connaître lui-même comme *Syrien* et comme *écrivain sous Caracalla*, ait pu s'attribuer une œuvre dédiée à *Marc-Aurèle* par un poète renommé, qui se déclare *Cilicien*, et qui, antérieur de trente et quelques années seulement, ne pouvait pas être oublié? Il faut avouer que, si l'allusion existe, elle constitue une difficulté insoluble, qu'il est impossible de pallier; car, si vraiment, dans les vers dont il est question, l'auteur des *Cynégétiques* a voulu parler du poème d'Oppien sur la pêche, il y désigne clairement ce dernier poème comme son œuvre, et il désigne de même comme son œuvre un autre poème sur la chasse aux oiseaux. Mais l'allusion existe-t-elle? C'est ce que nous allons examiner.

Schneider a cru la trouver dans quatre vers (101), dont voici la traduction: « Mais toi, Nérée, et vous, divinités d'Amphitrite, et vous aussi, chœurs des dryades amies des oiseaux, soyez-moi propices; car d'autres Muses chéries me rappellent de leur côté, et je reviens avec mes chants vers les dieux meurtriers des bêtes sauvages. » Il est vrai qu'isolés ainsi par Schneider, ces vers ont pu lui sembler une transition entre les poèmes sur la pêche et sur la chasse aux oiseaux et le poème des *Cynégétiques*. Mais rétablissons ces vers à leur place: aussitôt l'allusion disparaît, et la difficulté en même temps. Vers le commencement du premier chant, après la dédicace adressée à Caracalla (102), après le récit des ordres divins de Calliope, et après une courte invocation à Jupiter (103), l'auteur des *Cynégétiques* arrive à définir l'objet spécial de son travail. Il y a, dit-il (104), trois espèces de chasse: l'aérienne, la terrestre et la marine. Il soutient (105) que la ^{seconde} première demande bien plus de courage et d'énergie que les deux autres. Ensuite, il consacre six vers (106) à définir la chasse marine, c'est-à-dire la pêche, et cinq vers (107) à définir la chasse aérienne ou chasse aux oiseaux. Puis (108), il compare de nouveau la chasse aérienne à la chasse terrestre, pour montrer mieux la supériorité de celle-ci. Enfin, dans les quatre vers que nous avons traduits, il annonce que, quittant les deux autres espèces de chasse, dont il vient de parler brièvement, il va revenir à la chasse

(101) *Cyng.*, 1, 77-80.

(102) 1, 1-16.

(103) 1, 17-46.

(104) 1, 47-48.

(105) 1, 49-55.

(106) 1, 56-61.

(107) 1, 62-66.

(108) 1, 67-76.

terrestre, objet de tout son poème. Telle est la pensée de ces quatre vers, par lesquels le poète prend congé des divinités qui s'occupent des poissons et des oiseaux, et se tourne vers les dieux amis de la chasse aux bêtes sauvages. Si, en écrivant le début de son poème, le poète syrien a pensé à l'œuvre du poète cilicien, c'est uniquement pour montrer que le sujet qu'il va aborder offre plus d'intérêt que celui qui a été traité par son devancier.

L'auteur des *Halieutiques* n'avait fait allusion à aucune autre œuvre qui lui appartint. Le poète syrien auteur des *Cynégétiques* ne s'attribue nullement l'œuvre du poète cilicien, mais il se vante (109) d'avoir composé un poème sur la guerre contre les Parthes et sur Ctésiphon, c'est-à-dire sur la prise de cette ville par Septime-Sévère (110). Il rappelle aussi (111) ses poésies choriques en l'honneur de Bacchus, et il promet (112) de composer des poésies du même genre en l'honneur d'Apamée, sa patrie.

Arrivons au poème sur la chasse aux oiseaux. Un poème grec sur ce sujet a-t-il jamais existé sous le nom d'un poète nommé Oppien? Il est très-permis d'en douter; car le fait n'est attesté que par l'appendice ajouté à la notice de Suidas, par la petite notice du manuscrit de Madrid, par la plus proluxe des deux rédactions de l'autre notice en prose, et par le poète Constantin Manassès (113). Ajoutons que ces témoignages byzantins, dont nous avons apprécié la valeur, c'est-à-dire la nullité, sont en désaccord complet sur le nombre des livres du prétendu poème d'Oppien sur la chasse aux oiseaux. Manassès ne donne ni le titre précis, ni le nombre des livres de chacun des trois poèmes attribués à Oppien. La moins proluxe des deux rédactions de la notice en prose parle vaguement des poèmes d'Oppien, sans en dire même le nombre. Sur les cinq livres des *Halieutiques*, les trois autres témoignages sont d'accord. Ils s'accordent de même à nommer Ἱξευτικόν, c'est-à-dire traité de la chasse à la glu, le poème supposé sur la chasse aux oiseaux. Mais la notice la plus proluxe dit que ce poème et le poème sur la chasse aux bêtes sauvages sont

(109) I, 31.

(110) Fabricius (*Biblioth. gr.*, t. III, p. 630) a donc tort de repousser, comme une vaine conjecture, la remarque de Rittershaus, qui range l'auteur du poème sur la chasse au nombre des poètes qui, suivant Hérodien (II, 5), avaient célébré les hauts faits de Septime-Sévère.

(111) *Cyn.*, I, 23-27.

(112) III, 157-158.

(113) Voyez ci-dessus, notes 60, 61, 62 et 63.

chacun en cinq livres. L'interpolateur de Suidas donne quatre livres aux *Cynégétiques*, et deux seulement aux *Ixeutiques*. L'anonyme du manuscrit de Madrid donne quatre livres à ce dernier poème. Enfin, si la paraphrase grecque que nous possédons d'un poème sur la chasse aux oiseaux était réellement celle du poème prétendu d'Oppien, ce poème aurait eu trois livres, ni plus, ni moins.

Cette paraphrase a été publiée d'abord par Winding (114), sous ce titre : *Eutecniï sophistæ paraphrasis prosaïca in Oppiani Ixeutica*. En la réimprimant dans sa première édition d'Oppien (115), Schneider pense que le poème paraphrasé est plutôt l'œuvre d'un certain Denys, dont il sait que le nom se lisait dans un manuscrit possédé par Isaac Vossius (116) ; c'est pourquoi Schneider introduit dans la paraphrase la variante : Ὀππιανοῦ ἢ Διονυσίου. Le préambule et la conclusion manquaient dans les manuscrits qui avaient servi pour les deux premières éditions de cette paraphrase (117). Ainsi s'expliquent et l'erreur de Winding et le doute de Schneider sur le nom du poète. Une troisième édition, celle de M. Lehrs (118), donnée d'après un manuscrit complet, est intitulée : Παράφρασις τῶν Διονυσίου Ὀρνιθιακῶν. La paraphrase est dédiée à un empereur chrétien, qui n'est pas nommé. Au commencement du premier livre et à la fin du dernier (119), le paraphraste anonyme dit expressément que le poème qu'il met en prose est celui de *Denys sur les oiseaux*. En effet, Eustathe (120) parle de ces *Ornithiaques* d'un certain Denys (121). Puisque ce poème ne portait pas le nom d'Oppien, nous n'avons plus à nous en occuper ici.

(114) Copenhague, 1702, in-8°.

(115) Strasbourg, 1776, in-8°.

(116) Voyez Is. Vossius, sur Pomponius Mela, c. 14, et G.-J. Vossius, *De poetis græcis*, p. 72.

(117) Comparez Lambecius, *Comment. de biblioth. cæs. Vindob.*, t. II, p. 260 et suiv.

(118) *Poetæ bucol. et didact.*, p. 107-126 (éd. Didot).

(119) I. 1, p. 107, et III, 24, p. 126.

(120) Commentaire sur Denys, *Périég.*, notice sur l'auteur, p. 6, éd. de Henri Estienne (1577, in-4°).

(121) Eustathe dit qu'on a tort d'attribuer les *Ornithiaques* à Denys de Charax, auteur de la *Périégèse*, et que, par leur rudesse, les *Ornithiaques* sont indignes de ce poète distingué; il ajoute que celui qui passe pour en être le véritable auteur, c'est Denys de Philadelphie, surnommé Διέκκενος à cause de l'impropriété de ses expressions. Quant à Eustathe lui-même,

En résumé, des deux poèmes didactiques qui nous restent sous le nom d'Oppien, l'un, le poème sur la pêche marine, est bien authentiquement d'Oppien de Cilicie, qui l'a composé sous le règne de Marc-Aurèle-Antonin le Philosophe, et qui était mort quelque temps avant l'époque où Athénée écrivait son premier livre du *Banquet des sophistes*, c'est-à-dire probablement sous Commode ou peu après la mort de ce prince ; l'autre, le poème sur la chasse aux bêtes sauvages, est l'œuvre d'un poète qui était d'Apamée en Syrie, et qui écrivait sous le règne de Caracalla, probablement une vingtaine d'années après la mort de l'auteur du premier poème. Nous verrons, dans la seconde partie de cette dissertation, que l'auteur du second poème a combattu l'auteur du premier en rival maladroit, et qu'il l'a imité en plagiaire.

Le poète syrien était-il fils ou parent du poète cilicien ? Cette conjecture, proposée par Schneider dans sa première édition, ne s'appuie sur aucun indice, et elle est rendue invraisemblable par le silence malveillant du poète syrien sur le poète cilicien, qu'il combat en le copiant et sans faire semblant de le connaître.

Est-il même bien sûr que l'auteur du poème sur la chasse se nommât Oppien ? Il est très-permis d'en douter. Les notices byzantines qui nous le disent n'ont, comme nous l'avons vu, aucune valeur. L'accord des manuscrits pourrait avoir plus d'importance ; mais il n'est pas invraisemblable que l'habitude de réunir, à cause de l'analogie du sujet, le poème sur la chasse au poème célèbre d'Oppien

il incline à attribuer les *Ornithiaques* à Denys de Samos. Mais Denys de Samos, surnommé le Cyclographe, probablement postérieur à Evhémère, dont il suit le système, et certainement antérieur à Diodore de Sicile, qui s'est servi de ses œuvres, n'est connu que comme un mythographe qui s'était beaucoup occupé de Bacchus, des Amazones, des Argonautes et du siège de Troie. Eustathe l'a peut-être confondu avec Denys de Mitylène, dit Scythobrachion, peu antérieur à Cicéron, et auteur d'un ouvrage en prose sur les Argonautes, mais aussi de plusieurs poèmes mythologiques. Sur les œuvres de Denys de Samos, voyez Athénée, xi, 53 et 63, p. 477 et 481 de Casaubon. Comparez Diodore de Sicile, iii, 52 et 66; saint Clément d'Al., *Protrept.*, p. 30 d (Paris, 1641, in-f°), et les scolastes de Pindare (p. 456, Oxford, 1697, in-f°), et d'Euripide (*Phéniciennes*, v. 674 et 1123, et *Oreste*, v. 998). Sur les œuvres de Denys de Mitylène, voyez Suidas, au mot *Dionysius* ; le scoliaste d'Apollonius, *Argon.*, iv, 277; Apollodore, *Biblioth.*, i, 9, § 19; Etienne de Byzance, aux mots *Bucinna*, *Bræsi*, *Bolinga*, *Gazus*, *Caspirus*, etc., et aux mots *Dotium*, *Celadone*, *Nesson*, *Orestæ* et *Titoneus*.

sur la pêche, ait fait substituer, soit par mégarde, soit avec intention, le nom d'Oppien à celui d'un autre poète moins connu, en tête des *Cynégétiques*, surtout si déjà, par suite d'une fausse interprétation d'un passage de ce poème, on avait cru devoir attribuer à l'auteur deux autres poèmes, l'un sur la pêche, l'autre sur la chasse aux oiseaux. N'est-ce pas ainsi que la paraphrase du poème de Denys sur la chasse aux oiseaux a risqué, comme nous venons de le voir, de passer définitivement pour la paraphrase d'un poème d'Oppien ?

Il est curieux de chercher comment ont pu se former sur Oppien les fausses traditions que nous avons citées. Les Grecs n'ont pas attendu l'époque byzantine pour mêler le roman à la biographie des écrivains, aussi bien qu'à l'histoire politique et à la géographie (122). Juvénal (123) savait jusqu'où allait, dans ce genre d'inventions, l'audace de la Grèce menteuse, et Lucien (124) ne l'ignorait pas davantage. Pourtant, le plus souvent, les inventions biographiques des rhéteurs et des grammairiens grecs n'étaient pas entièrement dépourvues de prétextes tirés soit de quelques faits réels, soit de quelques phrases trop librement interprétées. Cherchons donc les prétextes et les points de départ des fables sur Oppien.

Dans le poème sur la pêche, Oppien s'est désigné clairement comme Cilicien ; il est nommé, et peut-être il s'est nommé lui-même, Ὀππιανὸς Κίλιξ en tête de ce poème : les biographes ont répété qu'il est Cilicien. Il indique assez clairement que Coryce est sa ville natale : des biographes, ne s'en étant pas aperçus, lui ont choisi pour ville natale Anazarbe, patrie de Dioscoride ; un biographe a hésité entre Coryce et Anazarbe ; c'est Anazarbe qui a été préférée, bien à tort, par Fabricius, par Schœll et par la plupart des critiques modernes (125).

Oppien adresse son poème de la pêche à deux empereurs, père et fils, régnant ensemble, et dont il nomme l'un Antonin. Des interprètes maladroits, suivis en cela encore par la plupart des critiques modernes, ne remarquèrent pas que c'est le père qui est nommé Antonin par le poète. On songea donc au plus récent des empereurs

(122) Voyez M. Chassang, *Hist. du roman*, etc., III^e partie, ch. 2, § 2, p. 197-234, et ch. 4, p. 303-309 et 311-312 (Paris, 1862, in-8°).

(123) *Sat.* x, 374.

(124) *L'Ami du mensonge, Histoire véritable*, etc.

(125) Voyez Tourneboeuf, Fabricius, Sax, Schœll, Amar-Duvivier, M. Pierron et M. Bachelet, cités ci-dessus, notes 5, 8, 9, 14 et 19.

de ce nom, c'est-à-dire à Caracalla et à son père Sévère. Déjà, au sixième siècle, Sozomène met Oppien, auteur du poème sur la pêche, en rapport avec Septime-Sévère, et lui assigne ainsi une date erronée. Oppien a vécu sous Sévère et sous son fils Antonin : telle est la fausse donnée d'où les biographes byzantins sont partis pour arranger leurs fables. Mais quel est ce Sévère ? Quel est cet Antonin ? Un scoliaste ignorant (126) affirme que cet Antonin est un Gordien, que par conséquent il donne pour fils soit à Septime-Sévère, soit à Alexandre-Sévère. Il est à remarquer que le scoliaste (127) se donne comme auteur d'une notice sur Oppien et sur son père Agésilas exilé par Sévère, puisqu'en faisant allusion à cette anecdote supposée, il dit : *ὡς εἴπομεν*. Ajoutons que ses expressions sont précisément celles de nos notices byzantines.

Le nom de notre poète, *Oppianus*, est un nom purement latin (128) : ce qui n'a rien d'étonnant pour un écrivain grec de cette époque (129).

(126) *Schol. in Oppiani Halieut.*, I, 66, p. 265 (éd. Didot).

(127) *In Halieut.*, I, 126, p. 269 (éd. Didot). Comparez ci-dessus la note 97.

(128) Le nom *Oppianus* dérive du vieux nom romain Oppius, comme Émilianus d'Emilius, Aurelianus d'Aurelius, Terentianus de Terentius, Lucianus de Lucius, Julianus de Julius, etc. Dès avant l'époque d'Auguste, un certain Oppianus était en correspondance épistolaire avec Varron (voyez Aulus Gellius, *Nuits attiques*, XIV, 7), et, sous Trajan, un mauvais poète latin nommé Oppianus est souvent attaqué par Martial.

(129) Dès avant l'époque impériale, la littérature grecque nous fournit, entre autres noms latins, ceux de l'astronome Geminus de Rhodes et des historiens et biographes romains Fabius Pictor, Sylla et Lucullus, qui ont écrit en grec. Sous les empereurs antérieurs aux Antonins, on peut citer, comme écrivains grecs portant des noms romains, l'historien juif Justus de Tibériade, les pythagoriciens Quintus Sextius et Moderatus, le stoïcien Annæus Cornutus, les médecins Cassius Felix de Béryte et Rufus d'Ephèse, et d'autres auteurs grecs nommés Rufus. Sous les Antonins, outre les écrivains ecclésiastiques saint Justin, saint Clément d'Alexandrie (Titus Flavius Clemens) et Tatien, on peut citer entre autres l'historien Appianus, le géographe Marinus de Tyr, Arrien (Flavius Arrianus), l'empereur Marc-Aurèle-Antonin, les philosophes Secundus d'Athènes, Maximus de Tyr, Albinus, Calvisius Taurus de Béryte, Sextus l'empirique, le polygraphe Lucianus, le mathématicien Gaudectius, le mythographe Antoninus Liberalis, les poètes didactiques Oppianus de Cilicie et Marcellus de Sidé. Après l'époque des Antonins, on peut citer entre autres Claudius Élianus de Préneste, les tacticiens Élianus et Urbicus, les philosophes Longin (Cassius Longinus), Plotin, Proclus (Proculus), Marinus, Simplicius, l'empereur

Oppien appartenait sans doute à une famille romaine établie en Cilicie et devenue grecque par l'éducation et le langage. Il est vrai que, dès l'époque des Antonins et même avant, des noms grecs et des noms romains se réunissaient quelquefois sur la même tête (130) : ce fait s'explique soit par l'origine mixte des familles (131), soit par l'affranchissement (132). Pourtant les notices grecques méritent peu de confiance, quand elles donnent des noms purement grecs au père et à la mère d'Oppianus. On sait que les biographes grecs ne sont jamais embarrassés pour dire les noms des parents des poètes célèbres, sans excepter Homère ou Hésiode (133), ni même Orphée (134), Musée (135) ou Linus (136). Il est donc bien probable que les biographes grecs, qui ont débité tant de fables sur Oppien, ont inventé pour son père et pour sa mère les noms grecs d'Agésilas et de Zénodote, pour acquérir entièrement à la Grèce la gloire de ce poète, Romain par son nom.

Sozomène atteste que, jusqu'à son temps, c'est-à-dire au sixième siècle, les vers d'Oppien *sur la pêche* étaient nommés par tout le monde des *vers d'or* ou *dorés* (χρυσᾶ ἔπη). Ce nom n'était que l'ex-

Julien et plusieurs autres écrivains grecs nommés Julien, le chronologiste Sextus Julius Africanus, le géographe Marcianus d'Héraclée, le romancier Longus, le poète Quintus de Smyrne, le poète astrologue Maximus et plusieurs autres écrivains grecs du même nom, l'astrologue Vettius Valens, etc. M. Chassang (*Hist. du roman*, etc., III^e partie, ch. 7, p. 241) a donc tort de douter que l'auteur d'un roman grec ait pu porter le nom romain de Longus. A-t-il donc oublié *Lucianus*, l'auteur de l'*Ane* et du *Toxaris*?

(130) L'histoire de la littérature grecque en présente de nombreux exemples. On peut citer entre autres, avant les Antonins, les grammairiens Cornelius Alexander et Ælius Dionysius, le moraliste Musonius Rufus, etc.; sous les Antonins, Claudius Ptolemæus, Aristides Quintilianus, Dion Cassius, Herennius Philon, Ælius Aristides, Tiberius Claudius Herodes Atticus, etc.; après les Antonins, Publius Herennius Dexippus, Antonius Diogenes, Achilles Tatius, Cassius Dionysius, Vindanius Anatolius, etc.

(131) Par exemple, l'historien Dion Cassius, fils du sénateur Cassius Apronianus, avait pris le nom de Dion, parce que par sa mère il descendait de Dion Chrysostome.

(132) Par exemple, Alexandre de Carie ou de Milet se nomma Cornelius Alexander, parce qu'il était affranchi de Cornelius Lentulus.

(133) Voyez les *Vitarum script.* de Westermann, p. 1-50.

(134) Ibidem, p. 35 et 77-79.

(135) Ibidem, p. 36 et 76-77.

(136) Ibidem, p. 35.

pression de l'admiration générale pour ces vers élégants et fleuris; mais il paraît avoir servi de point d'attache à trois anecdotes plus ou moins ingénieuses, que nous allons rapporter ici :

1^o Sozomène dit que les vers de ce poème sont nommés *χρυσᾶ ἔπη*, parce que l'empereur Sévère avait donné pour chacun d'eux *une pièce d'or* à l'auteur. Oppien ne vivait pas sous Sévère; mais qu'importe pour le bel exemple de libéralité que Sozomène propose à l'empereur Théodose le Jeune ? C'est une manière ingénieuse de tendre la main.

2^o Un biographe byzantin ajoute qu'après avoir reçu cette large impériale, Oppien fit écrire son poème *en lettres d'or*.

3^o On nommait *vers dorés* (*χρυσᾶ ἔπη*) les vers *sentencieux* attribués au *philosophe* Pythagore. La moins proluxe des deux rédactions de la notice en prose et Constantin Manassès disent que les vers d'Oppien sont remarquables surtout par les *sentences* (*γνωμολογίαι*). En effet, Oppien est souvent moraliste. Cependant il était difficile de transformer en un *philosophe* l'auteur des *vers dorés* sur la pêche marine. On s'est contenté de dire que le père d'Oppien menait une *vie de philosophe*, et qu'il avait inspiré les mêmes goûts à son fils.

Dans ce qui précède, remarquons bien trois points contraires à l'histoire, mais acquis à la fiction : 1^o Oppien était d'Anazarbe ; 2^o son père était philosophe ; 3^o le poète a été en relation avec l'empereur Sévère. Du rapprochement de ces trois points, l'imagination byzantine a fait sortir le reste de la biographie fabuleuse du poète.

Septime-Sévère avait dû passer par Anazarbe en revenant de son expédition contre les Parthes ; Sévère était exigeant, et les philosophes trop studieux sont ordinairement des courtisans peu empressés. Le malheureux philosophe Agésilas, premier magistrat de sa patrie, et pourtant occupé jour et nuit de lectures savantes, nous disent les biographes, négligea de faire sa cour à l'empereur et fut envoyé en exil à Mélida. Pourquoi à Mélida plutôt qu'ailleurs ? Autant vaudrait demander pourquoi les biographes ont fait naître Oppien à Anazarbe, tandis qu'il était de Corycè, comme il le dit lui-même. Si Oppien avait eu dès lors en manuscrit son admirable poème sur la pêche, il aurait obtenu peut-être la grâce de son père avant l'exécution de la sentence. Le roman y aurait perdu l'intéressant épisode de l'exil. D'un autre côté, suivant une tradition qui paraît bien fondée, Oppien était mort jeune. Il fallait donc se hâter de lui faire composer son poème à Mélida ; il fallait le faire aller à

Rome pour y obtenir la grâce désirée et l'*or*, prix de ses *vers dorés*, tout cela dans l'espace d'une année ! Mais Sévère ne pardonnait pas aisément, et dans les *Halieutiques* ce n'est pas à Sévère, c'est à un Antonin qu'Oppien s'adresse. C'est donc Antonin, successeur de Sévère, qui, après la mort de son père, a accordé le pardon et la gratification. Il est vrai que, depuis le retour de Septime Sévère en Occident jusqu'à sa mort, au lieu d'une année, il s'en était écoulé huit, pendant lesquelles il n'avait pas revu l'Orient. Mais les romanciers n'y regardent pas de si près.

Et voilà comment et sur quel genre de documents on écrit encore aujourd'hui l'histoire d'Oppien et d'autres poètes grecs ! Car ces fables sur Oppien, sur Anazarbe, sa ville natale, sur son père Agésilas, sur sa mère Zénodote, sur l'injustice de l'empereur Sévère envers Agésilas, et sur la générosité du fils de cet empereur envers Oppien, toutes ces fables, dis-je, ont passé, avec quelques amendements, dans la plupart des notices modernes sur notre poète, même dans les plus récentes (137).

Ce n'est pas tout. La tradition, jusqu'après le sixième siècle, ne donnait à Oppien qu'un seul poème, celui de la pêche. Mais on plaçait par erreur ce poète sous Sévère et son fils. Or, l'auteur des *Cynégétiques*, qui vivait précisément sous ces princes, distingue trois espèces de chasse, l'une aérienne, l'autre terrestre, et la troisième marine ; avant de traiter de la seconde, il indique, sous forme de prétermission, les deux autres genres de chasse comme sujets possibles de deux autres poèmes, l'un sur la pêche, l'autre sur la chasse aux oiseaux. La tentation était grande de lui attribuer aussi l'accomplissement de ces deux autres tâches. Quatre vers, isolés et mal compris, pouvaient, comme nous l'avons vu, faire prendre la prétermission pour une transition entre deux poèmes déjà faits et celui que le poète commençait. Schneider s'y est trompé ; il n'est pas étonnant que des Byzantins s'y soient trompés avant lui. D'ailleurs, ils trouvaient dans certains manuscrits le poème des *Cynégétiques* joint à celui des *Halieutiques*, à cause de la ressemblance du sujet. Ajoutons qu'on donnait de la valeur mercantile aux copies du premier poème, en l'attribuant à l'auteur célèbre du second. Sans y regarder de plus près, les Byzantins ont cru reconnaître, dans l'auteur des *Cynégétiques*, Oppien, auteur du poème sur la pêche, quoique ce dernier soit un Cilicien mort avant ou peu après la fin du

(137) Voyez M. Pierron et M. Bachelet, cités dans la note 19.

règne de Commode, et que l'autre soit un Syrien qui dédie son poème à Caracalla.

Dans le passage des *Cynégétiques* sur les trois espèces de chasse, le chasseur d'oiseaux est nommé deux fois ἰξευτήρ (138), *chasseur à la glu*. Il était donc naturel, si l'on attribuait à Oppien un poème sur la chasse aux oiseaux, de l'intituler Ἰξευτικὰ, bien qu'il n'ait peut-être jamais existé sous ce titre que le poème du chrétien Christodore de Thèbes, mentionné par Suidas (139). Un Byzantin nommé Eutecnius a paraphrasé en prose, d'une part les deux poèmes de Nicandre *Sur les animaux venimeux* et *Sur les contre-poisons*, d'autre part le poème d'Oppien de Cilicie *Sur la pêche* et le poème du Syrien *Sur la chasse aux bêtes sauvages*. Un Byzantin anonyme, qui est peut-être Tzetzés suivant une conjecture de G.-J. Vossius (140), a paraphrasé en prose un poème sur les oiseaux et sur la manière de leur faire la chasse ; mais ce poème perdu était intitulé *Ornithiaques*, et non *Ixeutiques*, et il était l'œuvre d'un poète nommé *Denys*, et non *Oppien*. Cependant, comme cette paraphrase était réunie dans quelques manuscrits à celle des *Halieutiques* d'Oppien, et comme, à dessein ou autrement, on l'y avait transcrite sans le préambule et sans la conclusion, qui auraient fait connaître le nom du poète (141), on a nommé Ὀππιανοῦ Ἰξευτικὰ ces *Ornithiaques de Denys*, et l'on a attribué la paraphrase anonyme à Eutecnius. Malgré les doutes soulevés par Vossius et Schneider, ce n'est qu'en 1851 que le poème sur les oiseaux a été restitué par M. Lehrs à l'auteur véritable.

Puisse cette discussion montrer qu'il faut beaucoup se défier des notices byzantines sur les écrivains de la Grèce ancienne, et qu'il faut leur préférer de beaucoup les documents, quelquefois moins étendus, mais toujours plus sûrs, qu'on peut tirer soit de chacun de ces écrivains sur lui-même et ses œuvres, soit des autres sources les plus rapprochées de l'époque de chacun d'eux !

Outre cet enseignement général, qui a bien son mérite pour la critique, cette discussion me paraît aboutir avec certitude à une conclusion particulière, qui a aussi son importance, et dont voici l'expression : Il nous reste d'Oppien de Cilicie, contemporain de Marc-Aurèle, un seul poème, célèbre dans l'antiquité, les *Halieuti-*

(138) *Cynég.*, 1, 62 et 76. Comparez 1, 65.

(139) Au mot *Christodore*.

(140) *De poetis graecis*, p. 72.

(141) Voyez Lambecius, *Comment. de biblioth. caes. Vindob.*, vol. 2, p. 260 et suiv. Comparez vol. 7, p. 488 et suiv., et Kollar, note A.

ques. Quant aux *Cynégétiques*, ce poëme, composé par un Syrien sous Caracalla, paraît avoir eu peu de renommée jusqu'à l'époque byzantine, où l'on s'avisa de l'attribuer à Oppien de Cilicie, et pendant l'époque byzantine même le poëme sur la chasse fut beaucoup moins goûté que le poëme sur la pêche. Dans la seconde partie de cette dissertation, nous verrons si certains critiques modernes ont en raison, lorsqu'ils ont placé les deux œuvres à peu près au même niveau, parce qu'ils les croyaient d'un même auteur.

DEUXIÈME PARTIE.

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

Maintenant il nous reste à examiner quelle est la valeur du poëme didactique d'Oppien de Cilicie *Sur la pêche*, et à le comparer avec le poëme *Sur la chasse*, considéré aussi comme œuvre du même Oppien par beaucoup de critiques, dont nous croyons avoir réfuté l'opinion. Peut-être se demandera-t-on pourquoi nous n'avons pas abordé plus tôt cette question littéraire, dont la solution aurait pu préparer celle de la question historique. Mais nous pensons que notre marche a été plus prudente et plus sûre.

Nous avouons que, lorsqu'il s'agit de savoir si tel poëme appartient aux premières origines de la littérature grecque ou bien à sa décadence, une appréciation de goût peut suffire pour résoudre le problème. Par exemple, on a peine à concevoir que Jules-César Scaliger, après avoir lu le petit poëme du grammairien Musée *Sur Hérodote et Léandre*, ait pu attribuer ce petit roman versifié au fabuleux Musée, antérieur de plusieurs générations non-seulement à Homère, mais au siège de Troie; et l'on n'est guère moins étonné de voir que, par un excès contraire, d'autres critiques aient pu attribuer cette œuvre élégante et gracieuse à un successeur de Théodore Prodrome dans l'art du roman en vers. Pour réfuter de telles erreurs, un peu de goût suffit. Mais si certaines particularités de versification n'indiquaient pas que le *grammairien* Musée, comme les manuscrits l'appellent, est venu après Nonnus, et si la comparaison de quelques documents ne marquait pas sa place vers la fin du cinquième siècle, une étude pure-

ment esthétique ne défendrait pas de faire de l'auteur un contemporain et un rival heureux de Bion et de Moschus. Il faut donc n'employer qu'avec une grande réserve ce qu'on appelle le *criterium esthétique*, pour déterminer l'époque des œuvres de poésie. De tout temps, même pendant les grands siècles littéraires, il y a eu des poètes médiocres et même de mauvais poètes, et dans les époques de décadence il a pu se rencontrer quelque heureux imitateur de la composition et du style des bons modèles.

Mais surtout ce *criterium* n'est pas applicable quand il s'agit de savoir si tel poème, comme ceux *De la pêche* et *De la chasse* attribués à Oppien, a été composé trente et quelques années plus tôt ou plus tard, et il n'est guère moins périlleux de décider, d'après les seuls principes du goût, si tel et tel poème peuvent être d'un même auteur. Pour repousser certaines hardiesses de la critique en ce genre de jugements, il suffit d'examiner de bonne foi quels résultats donnerait une pareille méthode appliquée aux œuvres si diverses de certains écrivains de nos jours. Afin de n'offenser personne, prenons un exemple moins rapproché de nous. Concevez une notion idéale du génie de Corneille d'après le *Cid*, *Polyeucte* et *Cinna*, et puis osez conclure que ce grand poète n'a pu écrire ni *Othon*, ni *Agésilas*, ni *Attila* ! Il faut pourtant employer d'une manière plus exagérée encore ce faux procédé de critique pour oser conclure, avec M. Ast, que Platon, auteur du *Protagoras*, du *Gorgias*, du *Phèdre*, de la *République* et de dix autres dialogues qu'il veut bien lui laisser, ne peut être l'auteur d'aucun des vingt et un autres dialogues considérés comme authentiques par les anciens, c'est-à-dire, par exemple, ni de l'*Euthyphron*, ni du *Criton*, ni du *Ménon*, ni des *Lois*; puis pour oser conclure, avec M. Socher, que Platon ne peut pas non plus être l'auteur du *Sophiste*, ni du *Politique*, ni du *Parménide*, auxquels M. Ast avait fait grâce, et pour oser réduire ainsi l'œuvre de Platon à onze dialogues.

De même, nous craindrions d'avoir été bien téméraire si nous avions commencé par déclarer, au nom de l'esthétique, que le poème *De la chasse* n'est pas digne d'appartenir même à l'adolescence de l'auteur du poème *De la pêche* (1). Il nous a semblé plus convenable, dans nos études sur ces deux poèmes, d'établir d'abord sur des

(1) Schneider (*Oppiani Cyneget. et Halieut.*, Lips. 1813, in-8°, Præf., p. xiv) a peut-être eu tort de finir par cette déclaration, même après avoir donné de meilleures raisons en faveur de la distinction des deux poètes.

données positives la distinction des deux auteurs, afin d'examiner ensuite, avec une impartialité plus facile et en dehors de tout esprit d'hypothèse, les mérites et les défauts de leurs œuvres. Nous insisterons principalement sur le poème authentique d'Oppien de Cilicie, par lequel nous commencerons.

En l'analysant, nous aurons nécessairement l'occasion de marquer la synonymie des noms grecs avec les noms modernes d'un grand nombre d'animaux marins, et nous avons donné une grande attention à cette partie de notre tâche. Mais pourtant nous n'oublierons pas que l'objet de cette dissertation est littéraire et non scientifique.

Dans une exposition courte et simple (2), Oppien annonce à Marc-Aurèle qu'il va traiter des poissons et de leurs espèces, de leurs habitudes, de leurs amours et de leurs guerres; puis de l'art utile et lucratif, mais rude et périlleux, des pêcheurs marins. Il montre (3) qu'en comparaison de leurs fatigues et de leurs dangers, la chasse aux oiseaux et même la chasse aux bêtes sauvages ne sont que des jeux; mais il ajoute (4) que pourtant la pêche impériale, sur un beau navire et dans des parages choisis, est un vrai plaisir de prince.

Après ce début et une courte invocation à Neptune et à la mer (5), le poète consacre tout le reste du premier chant et tout le second à faire connaître les différentes espèces d'animaux marins, les lieux où on les rencontre, leur genre de vie et leurs mœurs. Les trois derniers chants ont pour objet les diverses espèces de pêche, savoir: le troisième chant et le quatrième, les procédés qui mettent en œuvre l'adresse et la ruse, qu'on emploie surtout contre les poissons proprement dits; le cinquième et dernier chant, la pêche plus dangereuse dans laquelle on s'attaque aux cétacés, aux squales et aux amphibiés; puis la pêche aux coquillages, et enfin la récolte des éponges, que le plongeur doit aller chercher au fond de la mer. Ce plan est naturel et bien conçu. Examinons comment le poète a su l'exécuter.

Dans les deux premiers chants il décrit les habitants des mers, non avec la science d'Aristote, quoiqu'il en ait souvent profité, mais

(2) *Cyneg.*, 1, 4-11.

(3) 1, 12-55.

(4) 1, 56-72.

(5) 1, 73-79.

surtout d'après l'expérience et les préjugés des pêcheurs, en prêtant à leurs observations et à leurs erreurs traditionnelles les couleurs de la poésie.

Dans le premier chant, après le préambule que nous avons indiqué, viennent quelques beaux vers (6) sur l'immensité des mers, dont nul regard humain n'a sondé la profondeur, et sur leurs innombrables habitants, dont quelques-uns seulement sont connus de l'homme. Le poète énumère ensuite (7) avec de courtes descriptions les poissons qui fréquentent les bas-fonds ou du moins le voisinage des côtes, entre autres le scare (σκάρος) (8), le seul des poissons qui rumine et qui ait une voix, et la blennie (ἐξώλοιτος) (9), qui vient dormir à sec sur les cailloux; puis les poissons de la pleine mer (10), entre autres le poisson-pilote (πόμπιλος) (11), qui escorte les navires et qui en se retirant les avertit des écueils, et l'échéneüs (ἐχένηϊς) (12), qui arrête instantanément les vaisseaux les plus rapides en s'attachant à leurs flancs. Ce bienfait, peu avéré, du poisson-pilote, et ce maléfice fabuleux de l'échéneüs, appelaient des descriptions, que le poète a développées à plaisir. Le bâtiment auquel l'échéneüs s'est attachée est comparé ingénieusement par lui au cerf plein de vie, mais arrêté dans sa fuite par le saisissement et la douleur que lui cause la flèche du chasseur.

Les poissons proprement dits ne sont pas les seuls habitants des mers qui intéressent le pêcheur. Après avoir parlé de divers crustacés (13), tels que la langouste (κάραβος), et le homard (ἄστακος), si-

(6) I, 80-92.

(7) I, 93-178.

(8) I, 134-137. Sur ce poisson acanthoptérygien labroïde, comparez Schneider, *Hist. piscium nat. et litt.* (Lips. 1789, in-4^o), p. 85-87 et 189.

(9) I, 155-167. Sur ce poisson acanthoptérygien gobiôide ovovipare, comparez Schneider, *Hist. piscium*, p. 23. L'exocet des modernes, malacoptérygien de la famille des ésoques, n'est point le poisson dont notre auteur signale ici la ressemblance avec le muge. (Comparez la note 62.) L'exocet des modernes est un poisson volant, bien connu de notre auteur (*Cyn.*, I, 428, voyez ci-après, note 22).

(10) I, 179-258.

(11) I, 186-211. Sur ce poisson acanthoptérygien scombéroïde, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 28.

(12) I, 212-243. Sur ce poisson malacoptérygien discobole, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 26-27.

(13) I, 259-282.

gnalé pour son amour ^{de} pour la patrie, c'est-à-dire du rocher natal, Oppien passe en revue un peu confusément d'autres crustacés, tels que les crabes (καρκίνοι) et les pagures (πάγουροι) (14), surtout le pagure Bernard-l'ermite (καρκινάς) (15), hôte d'une coquille étrangère; d'autre part, les néréides et d'autres annélides marines, des échinodermes, et enfin des mollusques (16), tels que la sèche et le poulpe, mais surtout le céphalopode nautilaire (ναυτιλος), image et modèle du navigateur (17). Dans une esquisse rapide, qui trouvera plus loin son complément, le poète dit quelques mots sur les cétacés (18). Puis il passe aux amphibiens (19), parmi lesquels, à côté des phoques, il n'hésite pas à ranger, non-seulement les castors, les tortues et les anguilles, mais quelques cétacés et la baleine elle-même (φάλαινα).

Ici Oppien s'arrête pour élever sa pensée vers Jupiter (20), qui maintient l'harmonie dans l'univers entier, et qui établit à la fois une distinction nécessaire et des liens étroits entre tous les éléments, de même qu'entre toutes les espèces vivantes. Cette invocation, formulée en beaux vers, sert de transition entre la description des amphibiens habitants de la mer et de la terre et la description de certains animaux habitants de la mer et des airs (21): tels sont, d'une part, les poissons volants, comme l'exocet (ίέραξ) et le dactyloptère (γελιδών) (22), comparés par le poète aux oiseaux aquatiques, d'autre part les calmars (τευθίδες), audacieux mollusques, qui s'élancent hors des eaux à une grande hauteur.

Puis le poète distingue (23) les poissons solitaires, et ceux qui vont

(14) I, 283-304.

(15) I, 320-337.

(16) I, 305-319.

(17) I, 338-359.

(18) I, 360-393.

(19) I, 394-408.

(20) I, 409-420.

(21) I, 421-437.

(22) L'exocet est un poisson volant malacoptérygien de la famille des ésoques: il s'élève peu hors de l'eau. Le dactyloptère, dont le vol est plus hardi, est un poisson acanthoptérygien trigloïde. La longue et forte épine dentelée qui termine le préopercule des dactyloptères est une arme offensive, qui serait même venimeuse suivant Oppien (II, 459). L'exocet n'a aucune arme semblable. Schneider (*Hist. pisc.*, p. 112-114) n'a pas suffisamment distingué les deux poissons, qui appartiennent à deux familles différentes.

(23) I, 438-445.

soit par couples, soit réunis en troupes; les poissons sédentaires, et les poissons voyageurs. Il décrit (24) les migrations des poissons, leurs habitudes diverses suivant les saisons, leur retraite au fond paisible des mers pendant les tempêtes, leur affluence joyeuse vers les rivages, quand le printemps ramène les amours. Toute la fin du premier chant (25), c'est-à-dire plus du tiers, est employée à peindre sous de vives couleurs les amours et le mode de reproduction des animaux marins, et les voyages imposés à certains poissons par l'instinct de la perpétuité de l'espèce. Dans ce morceau, beaucoup de fausses croyances se mêlent à des observations vraies; quelquefois la superstition domine seule, par exemple dans la description (26) des amours prétendues de la murène (*μύραινα*) (27) et de la vipère, ou dans les fables relatives à la génération spontanée de certains poissons (28). Mais souvent aussi la vérité s'unit au sentiment moral et poétique, par exemple dans la description de la tendresse maternelle chez les cétacés et chez les amphibiens (29).

Au commencement du second chant, le poète (30) rend hommage aux dieux, qui seuls ont pu guider l'homme dans la connaissance des mystères de la mer, de même que dans l'invention des arts; il invoque la faveur des dieux pour le prince et l'empire, comme aussi pour le poète et son œuvre. Ensuite, tout le second chant (31) est employé à décrire les instincts avides et belliqueux des poissons et des autres animaux marins, leur voracité, qui ne respecte rien, leurs combats, leurs ruses, dont le but est de dévorer leur proie ou de se soustraire à leurs ennemis. Le poète se complait à faire admirer les moyens d'attaque et de défense que la nature fournit à tous ces animaux, même aux plus faibles et aux plus désarmés en apparence, et les ressources merveilleuses que l'instinct leur suggère (32). Il compare perpétuellement les artifices des poissons à

(24) I, 446-472.

(25) I, 473-797.

(26) I, 554-579.

(27) La *murène* (*muræna* des Latins) est un poisson malacoptérygien anguilliforme, que Pline et d'autres auteurs après lui ont confondu quelquefois, mais à tort, avec la lamproie, poisson cartilagineux cyclostome. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 43-45 et 123-124.

(28) I, 516-521 et 762-783.

(29) I, 645-755.

(30) II, 1-42.

(31) II, 43-683.

(32) II, 43-55.

ceux des oiseaux, des quadrupèdes terrestres et de l'homme. Il ne remarque pas assez, surtout en ce qui concerne ce dernier point de comparaison, la différence profonde qui se cache sous une ressemblance apparente : il ne signale pas assez chez les poissons la prédominance extrême de l'instinct sur l'intelligence. Cependant il ne faut pas être trop sévère sur ce point : lorsque l'assimilation de l'intelligence et de l'instinct n'est pas systématique (et elle ne l'est pas chez notre poète), elle peut être excusée en faveur de la poésie, quand la description est vraie et vive ; il n'est pas indispensable que l'interprétation du poète soit celle d'un naturaliste philosophe.

On peut louer, par exemple, dans les *Haliéutiques*, la peinture de la torpille (*βάρανη*) (33) paralysant sa proie par une merveilleuse influence. L'auteur vient de montrer l'allure nonchalante de ce poisson en forme de disque, et de l'appeler la *stupide torpille* : « Mais, ajoute-t-il, connaissant le don qu'elle a reçu d'un dieu, elle reste couchée sur le sable, immobile et comme morte ; tout poisson qui vient se heurter contre ses flancs est alangui et tombe dans un état de faiblesse, de sommeil et d'impuissance, qui l'enchaîne ; alors la torpille bondit, quoiqu'elle ne soit pas prompte, et, joyeuse, la morte dévore le vivant. » Le poète nous la montre nageant d'autres fois au milieu des poissons imprudents, qu'elle engourdit par son contact, et il compare ses victimes aux hommes endormis qu'un songe effrayant presse de fuir et que le sommeil empêche de remuer leurs membres.

D'autres passages pèchent par la longueur exagérée des descriptions et par l'abus des comparaisons. Tel est, par exemple, le passage sur la baudroie (*βάτραχος*) (34), à qui ses barbillons servent d'appât pour la pêche, et dont la ruse est comparée d'abord à celle des oiseleurs, puis à celle des renards. Il y a plus de mérite dans la

(33) II, 56-85. Sur ce poisson cartilagineux, de la famille des plagiostomes, de la tribu des batides, voisine de celle des raies, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 147. Sur l'appareil électrique de la torpille, voyez les *Etudes* de M. Salvi, à la suite de l'ouvrage de M. Matteucci, *Traité des phénomènes électro-physiologiques des animaux* (Paris, 1844, in-8°).

(34) II, 86-119. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 119-122 et 146. Le poisson désigné est bien une baudroie (*lophius piscatorius*). Mais, quoi qu'en dise Schneider (p. 122), Aristote a eu tort de ranger ce poisson parmi les cartilagineux, tandis qu'il appartient à l'ordre des acanthoptérygiens. Par une confusion que leur forme explique sans la justifier, on donne encore aujourd'hui aux baudroies le nom de *raies pêcheuses*.

peinture effrayante d'une raie gigantesque (60ῶς) (35), qui étend son large corps au-dessus du plongeur, l'empêche de remonter et le dévore lorsqu'il est asphyxié. Mêlant aux poissons les mollusques, les crustacés et les échinodermes, Oppien ne décrit pas avec moins de bonheur la sèche (σηπία) (36) et ses longs bras, qui lui servent tantôt de liens pour enchaîner sa proie, tantôt d'amarres pour résister aux tempêtes; ou bien les ravages des crabes (καρκίνοι) et des astéries (ἀστέρεις) dans les huîtres (37). Quant à l'uranoscope, poisson qu'il nomme *hémérocète* (ἡμεροκοίτης) (38), le poète moraliste, ayant observé hors de l'eau la voracité avec laquelle ce poisson avale tout ce qu'on lui présente, calomnie peut-être le malheureux prisonnier, lorsqu'il en fait le type de la gourmandise stupide, dont l'excès devient un suicide involontaire.

Un des morceaux les plus étudiés, et où paraissent le mieux les mérites et les défauts de l'auteur, c'est la brillante, mais un peu trop longue peinture (39) où il montre trois ennemis luttant deux à deux. Les trois personnages de ce petit drame sont : un poisson, la murène (μύρακινα), un mollusque, le poulpe (πολύπους, πούλυπος), et un crustacé, la langouste (κάραβος) (40), qu'il ne faut confondre ni avec le homard (ἄστακος), ni avec le crabe (καρκίνος). La murène triomphe du poulpe par ses morsures, la langouste égorge la murène avec

(35) II, 141-166. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 142-144. C'est probablement une raie céphaloptère.

(36) II, 120-127.

(37) II, 167-185.

(38) II, 199-224. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 107-108. L'*hémérocète* des anciens, poisson acanthoptérygien percoïde, nommé aussi *callionyme* par les Grecs, est bien l'*uranoscope* des modernes, et n'est pas le *callionyme* des modernes, poisson gobiôide, qui a de même deux gros yeux tournés vers le ciel.

(39) II, 232-418.

(40) Le crustacé, que les Grecs nommaient ainsi, paraît bien être la *langouste* (*locusta*), et non le homard ni le crabe. Comparez Aristote, *Hist. anim.*, III, 2, et les notes de l'éd. de Schneider sur ce chap., t. III, p. 191-197. Cependant Oppien semble prêter ici à la langouste de fortes pinces, qu'elle n'a pas comme le homard. Aristote (*Hist. anim.*, VIII, 3) dit aussi que la langouste est vaincue par le poulpe, le poulpe par le congre, poisson de la même famille que la murène, et le congre par la langouste; mais ce n'est point aux *pinces* de la langouste qu'Aristote attribue la victoire, c'est aux *épines* de sa carapace, qui empêchent le congre de lui échapper.

ses pinces, et le poulpe étouffe la langouste. C'est ici surtout que le poète prend le ton épique et qu'il se complait dans des comparaisons ingénieuses. Telles sont, pour le premier combat, la comparaison (41) de la murène, déchirant les longs et nombreux tentacules du poulpe qui l'étreignent, avec le cerf, qui par ses morsures se dégage de l'étreinte des serpents et les dévore; puis la comparaison (42) établie entre le poulpe, que la murène arrache du rocher auquel il se cramponne, et l'enfant qui, dans une ville prise d'assaut, s'attache au cou et aux bras de sa mère pour se soustraire au ravisseur. Telle est, pour le second combat, la comparaison entre la lutte de la murène et de la langouste, et la lutte du serpent et du hérisson (43). Enfin, telle est, pour le troisième combat, la comparaison entre le poulpe saisissant la langouste, et un brigand nocturne assaillant par derrière un homme ivre qui revient du festin en chantant (44).

Oppien (45) signale les annélides et les mollusques venimeux, redoutés des plongeurs, et quelques poissons qu'il croit munis d'armes empoisonnées. Parmi ces derniers, il compte non-seulement les vives (*δράκοντες*) (46), les dactyloptères (*χελιδόνες*) (47), les scorpenes (*σκόρπιοι*) (48) et les gobous (*κόβιοι*) (49), mais les squales (*κύβες*) (50), l'espadaon (*ξιφίας*) (51), et la pastenague (*τρυνών*) (52), dont l'aiguillon barbelé serait, suivant lui, l'arme parricide donnée par Circé à Télégone, fils d'Ulysse.

(41) II, 289-296. Sur la murène, voyez ci-dessus, note 27.

(42) II, 313-320.

(43) II, 359-386.

(44) II, 408-417.

(45) II, 422-505.

(46) II, 459. Sur ce poisson acanthoptérygien trachinoïde, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 106.

(47) II, 459. Voyez ci-dessus, note 22.

(48) II, 459. Sur ce poisson acanthoptérygien trigloïde, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 116.

(49) II, 458, et I, 474. Sur ce poisson acanthoptérygien gobiode, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 46-47.

(50) II, 460. Sur ces poissons cartilagineux plagiostomes, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 134-135.

(51) II, 462-469 et 475-479. Sur ce poisson acanthoptérygien scombroïde, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 47-52.

(52) II, 462-464, 470-474 et 480-505. Sur ce poisson cartilagineux plagiostome, de la tribu des batides, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 140-142.

Vers la fin du second chant (53), Oppien décrit la rapidité belliqueuse du dauphin venant fondre sur sa proie, et la lutte triomphante qu'il soutient seul, non sans blessure, contre les bandes acharnées des pélamydes (*ἀμύξει*) (54) ; il prétend qu'un instinct merveilleux mène au rivage ce cétacé *roi des mers*, quand il se sent mortellement malade, pour demander aux hommes les honneurs de la sépulture, et pour échapper aux outrages des poissons. Ensuite le poète rend un hommage d'un autre genre aux habitudes prudentes et pacifiques du muge (*κισστρούς*) (55), ce sage des mers, le seul des poissons qui s'abstienne de tout carnage ; car la guerre est la loi des animaux marins.

« Il ne faut pas s'étonner, dit Oppien (56), que la justice habite loin des mers, car naguère la plus antique des déesses n'avait pas non plus son trône parmi les mortels. » Puis il rappelle les guerres sanglantes et cruelles de la république et de l'empire romain, et termine en bénissant le règne de Marc-Aurèle, qui a ramené sur la terre la justice exilée.

Ainsi se termine le second chant, et avec lui la première partie du poème, surtout descriptive. La seconde partie, qui comprend les trois derniers chants, est plus technique ; mais l'intérêt est relevé par la présence de l'homme. Sans suivre de trop près le poète dans les détails didactiques de la pêche, donnés par lui généralement avec clarté et élégance, nous nous attacherons surtout à signaler les morceaux remarquables.

Au début du troisième chant (57), Oppien indique brièvement à Marc-Aurèle l'objet de cette seconde partie de son œuvre. Il en attribue l'inspiration à Hermès, inventeur de la pêche et dieu de Coryce, patrie du poète. Ensuite il signale (58) les qualités nécessaires au pêcheur : vigueur, agilité, persistance dans le travail, audace, prudence, santé à l'épreuve des injures de l'air, amour de la mer

(53) II, 532-641.

(54) Ce poisson acanthoptérygien scombéroïde n'est pas la *pélamyde* des Grecs, qui était un jeune thon de moyenne grosseur. Voyez Rondelet, *De piscibus*, p. 238. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 66-68.

(55) II, 642-663. Sur ce poisson acanthoptérygien, comparez Schneider, p. 69-80.

(56) II, 664-688.

(57) III, 1-28.

(58) III, 29-49.

et de sa profession. Il lui dit (59) les heures favorables suivant les saisons. Il distingue (60) les diverses espèces de pêche, à l'hameçon, au harpon, au filet. Il signale (61) les artifices par lesquels les différentes espèces de poissons échappent aux efforts du pêcheur, par exemple, l'agilité impétueuse du muge (*χεστρεύς*) (62), puis sa résignation calme et pareille à celle d'un malade désespéré, quand il n'a pas s'élancer hors du filet; l'adresse du bar (*λάβραξ*) (63), qui sous le filet s'enterre dans le sable, ou qui, pris à l'hameçon, élargit sa plaie pour se dégager; la ressource merveilleuse de la torpille (*νάρκη*) (64), qui, par la commotion qu'elle transmet le long de la ligne au bras du pêcheur, lui fait lâcher prise; la ruse de la sèche (*σηπίτα*) (65), mollusque qui s'enveloppe et se cache dans les tourbillons du liquide noir qu'il vomit.

Mais l'homme a aussi ses ruses, il prend les poissons surtout par la goumandise. Oppien (66) indique les appâts qui conviennent à chaque espèce; il s'arrête avec complaisance à la pêche des serrans géants ou mérours (*ἀνθίαι*) (67): il décrit cette pêche, surtout telle qu'elle se pratique glorieusement, dit-il, sur les côtes de la Cilicie, sa patrie (68). En effet, c'est tout un art curieusement exposé par le poète: il faut d'abord nourrir et apprivoiser peu à peu les bandes craintives de ces gros poissons, qui s'habituent à faire cercle autour de la barque, comme une nichée avide autour de la mère apportant la becquée; ensuite il faut prendre adroitement un mérour, en écartant les autres, de peur qu'ils ne s'en aperçoivent. Le poète indique (69) aussi une autre manière plus simple de pêcher ces mêmes poissons: dans le tableau qu'il en trace, il décrit un peu trop longuement les efforts du pêcheur pour amener à bord, au bout de la corde

(59) III, 50-71.

(60) III, 72-91.

(61) III, 92-168.

(62) III, 98-116. Voyez ci-dessus, note 44, 55.

(63) III, 121-131. Sur ce genre de poissons percoides thoraciques, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 104-106.

(64) III, 149-155. Voyez ci-dessus, note 33.

(65) III, 156-168.

(66) III, 169-204.

(67) III, 205-337, et I, 248-258. Sur ces poissons percoides, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 81-85.

(68) III, 281-337.

(69) III, 205-280.

puissante de sa ligne, cette proie énorme. La pêche à la nasse et la pêche à l'hameçon, diversement modifiées suivant les espèces de poissons qu'on veut prendre, lui fournissent, dans toute la fin de ce troisième chant (70), l'occasion de mêler à ses descriptions des comparaisons toujours ingénieuses, mais quelquefois trop prodiguées. Ce n'est pas seulement sur les côtes de la Cilicie qu'il a recherché les usages des pêcheurs; il fait connaître aussi (71) la pêche des espadons (ξιφίαι), et surtout des thons (θύνοι), telle qu'elle se pratiquait près des côtes de l'Etrurie, de l'Espagne, des Gaules, et notamment de *Marseille, la cité sainte*, comme il l'appelle.

Nous ne quitterons pas ce troisième chant sans montrer par un exemple comment Oppien sait peindre, non pas à grands traits, mais par une suite de touches finement étudiées. Entre beaucoup de peintures remarquables, nous choisirons celle du muge (χεστρεύς) qui, malgré sa prudence et sa sobriété, se laisse prendre à l'hameçon enveloppé d'une herbe qu'il aime. « Lorsque l'odeur est venue jusqu'à lui, dit le poète (72), le muge se met en présence de l'hameçon sans en approcher : d'un regard oblique il voit la ruse. Tel un étranger, arrivé à un embranchement de chemins très fréquentés, s'arrête pensif, et son cœur lui conseille tantôt d'aller à droite, tantôt d'aller à gauche; il regarde des deux côtés; son âme est agitée comme une vague, et il est bien longtemps à prendre un parti. De même, la volonté du muge hésite entre diverses pensées. Est-ce un piège, est-ce une pâture innocente? Enfin, son esprit le pousse et le conduit vers la mort. Mais aussitôt, tremblant, il recule; souvent, lorsque déjà il touchait à l'appât, la frayeur le prend et le repousse en arrière. Telle, tandis que sa mère est sortie, une petite fille, désirant saisir quelques mets ou quelque autre objet, redoute la colère de sa mère, et en même temps prend courage dans l'espoir d'y échapper; se glissant furtivement, elle revient ensuite sur ses pas; son cœur est pénétré tantôt d'audace, tantôt d'une rude peur, et toujours ses yeux au regard perçant sont dirigés vers le vestibule. De même s'avance avec détours le poisson innocent. Lorsque, rassuré, il s'est approché, il ne va pas tout de suite toucher à la nourriture; il fouette auparavant l'hameçon avec sa queue pour le réveiller, s'il y avait en lui quelque souffle de vie; car le muge se ferait conscience de manger un être vivant. Pourtant enfin, du bout des lèvres,

(70) III, 338-648.

(71) III, 542-575 et 620-648.

(72) III, 499-528.

il mordille l'appât en le rongant tout alentour. Mais aussitôt le pêcheur pique le muge avec la pointe d'airain, en lui donnant une impulsion pareille à celle qu'imprime l'effort du cocher pour reteair par la dure contrainte du frein un coursier récalcitrant ; il tire le muge de l'eau, et le jette palpitant sur la terre ennemie. »

Dans les deux premiers tiers du quatrième chant (73), Oppien enseigne les moyens de prendre les poissons par l'attrait de l'amour. Après une courte invocation (74) à Marc-Aurèle et à son fils, qu'il prie de s'intéresser aux délices de la pêche, il adresse (75) des reproches mêlés de reconnaissance à l'Amour, qui domine sur les dieux, les mortels et les animaux, et qui, malgré ses bienfaits, n'est pas moins funeste aux hommes qu'aux poissons. « Partout, dit-il à Vénus, tu domines ; partout aussi l'on te désire et l'on te redoute ; mais heureux celui qui nourrit et garde dans son cœur un amour bien réglé ! » Quelquefois, chez les poissons, le poète confond avec l'amour des instincts différents. Tels sont l'instinct de la sociabilité et l'instinct de l'assistance mutuelle, dont les scares (σκάροι) (76) donnent, suivant lui, de remarquables exemples. Mais ils montrent plus d'empressement encore (77) pour délivrer une femelle vivante, ou bien une femelle morte, pour laquelle le pêcheur imite mécaniquement les mouvements de la vie ; on tire la captive vers la nasse, et les scares s'y précipitent après elle. D'autres poissons, tels que les céphales, ou muets de mer (κεφάλοι) (78), comparés par le poète aux jeunes étourdis qui se détournent de leur chemin pour suivre une belle femme, se laissent entraîner par l'amour à la suite d'une femelle captive et sont enlevés dans les filets. Quant aux sèches, le poète nous montre ces mollusques accumulés autour de la femelle, et se livrant ainsi aux mains du pêcheur (79).

Parmi les poissons, celui que le poète a choisi pour type principal des victimes de l'amour, c'est un poisson noirâtre qu'il nomme

(73) IV, 1-403.

(74) IV, 1-10.

(75) IV, 11-39.

(76) IV, 40-70. Sur ces poissons labroïdes, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 85-87 et p. 189.

(77) IV, 71-110.

(78) IV, 127-146. Sur ce poisson, qui est une espèce de muge, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 69-71.

(79) IV, 147-163.

merle (κόσσυφος) (80), et qui est probablement une espèce de labre. Il nous le représente d'abord faisant bonne garde devant les trous de rocher qui forment son harem. Là vivent de nombreuses femelles, auxquelles le poète donne le nom de *grives* (ρίγλαι), et qui paraissent être des labres tachetés, espèce différente d'un même genre. Bon mari polygame, le labre noir témoigne le plus tendre empressement et les plus vives alarmes à chacune de ses épouses à l'époque de leur accouchement douloureux. Le poète compare sa sollicitude à celle d'une tendre mère qui attend dans les angoisses la naissance du premier enfant de sa fille. Ensuite il le compare à ces princes de l'Orient qui partagent leurs faveurs et leurs nuits entre de nombreuses épouses, dans leurs palais troublés et souvent ensanglantés par la jalousie, ce fléau des mortels. Un autre malheur menace le labre noir. Le pêcheur, qui le voit exercer sa surveillance jalouse, passe un hameçon dans le corps d'une crevette (κάρκι) et la lance vers le harem. Le poisson, irrité, se précipite sur elle et se prend au piège. Le pêcheur moraliste insulte à sa mort par des paroles railleuses, en lui reprochant ses mœurs de satrape et sa polygamie jalouse: «Va, lui-dit-il, bel époux, de nouvelles noces te sont préparées à la lueur brillante du feu terrestre. » Mais, ajoute Oppien, le merle de mer n'entend pas le pêcheur, et, privées de leur mari et gardien, les grives de mer vont errant hors de leurs retraites et viennent partager le sort de leur époux. L'histoire naturelle aurait bien des objections à faire contre ce tableau de l'amour conjugal du merle de mer et des grives ses compagnes; mais la poésie, moins sévère que la science, peut répéter les erreurs populaires. On pardonne bien à Virgile sa fable de la génération spontanée des abeilles. Il est vrai que c'est en faveur de l'admirable épisode d'Aristée, plus touchant que les amours et la mort du labre noir et des labres tachetés.

Ce n'est pas, à proprement parler, l'amour, mais l'instinct secourable, qui conduit à leur perte dans les filets les chiens de mer ou

(80) iv, 172-241. Sur le merle de mer, qui est probablement un labre noirâtre, et sur la grive, qui est probablement un labre tacheté, voyez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 87-88 et p. 171-172. Dans un passage du premier chant des *Halieutiques* (I, 126-127), Oppien avait mentionné les *grives* de mer, et quant au *merle* de mer, il l'avait désigné en même temps par une périphrase: *celui que les pêcheurs surnomment le voluptueux*. Dans un autre passage du même chant (I, 509-510), il l'avait nommé par son nom, et avait signalé sa polygamie.

roussettes (γαλσοί κύνες), et les humanins (κεντροφόροι) (81), à la suite d'un des leurs pris à l'hameçon; mais le poète va un peu loin, lorsqu'il leur prête le désir de mourir avec leur malheureux compagnon, et lorsqu'il les compare à des parents qui, ayant suivi à sa dernière demeure leur fils unique, ne veulent pas se laisser arracher de sa tombe.

Sous ce même nom d'amour, le poète comprend encore la passion réelle ou prétendue des habitants des mers pour des objets étrangers à leur élément, par exemple, la passion des poulpes (82) pour les rameaux d'olivier, auxquels ils s'attachent avec une ardeur trop longuement décrite, ou bien l'affection des sargues (σαργοί) (83) pour les troupeaux de chèvres qu'on mène se baigner à la mer. Le poète nous montre les sargues reconduisant les chèvres jusqu'aux dernières limites des vagues, avec les regrets d'une épouse ou d'une mère qui accompagnent un époux ou un fils jusqu'au rivage où ils vont s'embarquer pour des contrées lointaines. Puis, s'adressant aux poissons infortunés, le poète les avertit de la ruse du pêcheur, qui, déguisé sous une peau de chèvre, les prend à l'aide d'un hameçon amorcé avec de la chair de chèvre. En outre, au temps des amours, le sargue imprudent fait lui-même entrer ses nombreuses femelles dans la nasse cachée sous de verts feuillages au fond d'un creux de rocher, et s'y précipite après elles (84).

Presque tout le dernier tiers du quatrième chant (85) est employé à décrire divers modes de pêche fondés sur la connaissance de certaines habitudes ou de certains instincts des poissons. Par exemple, les dorades ou coryphènes (ἰππουροί) (86) cherchent l'ombre et les objets flottants; la sciène (σκιάινα) (87) se croit en sûreté, quand elle a pu se cacher la tête; les jeunes thons (πηλαμύδες) (88) se laissent

(81) IV, 242-263. Sur la roussette ou chien de mer, poisson cartilagineux sélachide sans épine, et sur l'humanin, autre sélachide garni d'épines, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 130-138.

(82) IV, 264-304.

(83) IV, 307-373. Sur ce poisson acanthoptérygien sargoïde, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 90-91.

(84) IV, 374-403.

(85) IV, 404-646.

(86) IV, 404-436. Sur ces poissons acanthoptérygiens scombéroïdes, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 27-28.

(87) IV, 615-634. Sur ce poisson acanthoptérygien, type des sciénoïdes, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 101.

(88) IV, 504-592. Voyez ci-dessus, note 54. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 53-61.

cerner par les filets ; d'autres poissons, comme les anchois (*ἀφάι, ἐγγραβίλεις*) (89), vont en bancs si serrés, que les plongeurs peuvent les saisir avec les mains ; chaque coup frappé dans l'eau en tue plusieurs, et le filet, lancé au hasard, en prend un grand nombre. Enfin le poète termine (90) ce chant par une pêche qui consiste à chasser les poissons dans un étroit espace, et à les empoisonner avec une pâte d'argile et de racine de cyclamen. Il compare ce procédé à celui des assiégeants qui empoisonnent les sources.

Le cinquième chant commence par des considérations (91) sur l'homme, inférieur aux dieux seuls, et sur la puissance qu'il exerce dans toute l'étendue des terres et des mers et jusque dans les airs : ni l'aigle ni le lion ne peuvent se soustraire à ses coups ; les énormes cétacés ne lui échappent pas davantage. Le poète compare la chasse dirigée contre les bêtes féroces avec la guerre navale que les marins font aux monstres aquatiques, et c'est la dernière qu'il trouve la plus hardie et la plus dangereuse.

Au milieu de l'immensité des mers, les grands cétacés, suivant la croyance antique (92), ont besoin d'un guide, et chacune de ces lourdes masses est toujours précédée d'un *conducteur* (*ἡγυτήρ*) (93), petit poisson mince et agile, dont le poète compare les soins à ceux d'un fils respectueux pour un vieux père infirme. « Ainsi, dit Oppien, ni la vigueur ni la beauté ne servent autant que les dons de l'âme. La force stupide est vaine ; souvent un homme puissamment robuste est perdu ou sauvé par un petit homme intelligent. De même, l'énorme habitant des mers laisse guider sa masse effrayante par ce petit poisson. » Les pêcheurs prennent d'abord à l'hameçon le petit conducteur (94). Alors commence entre l'homme et le mons-

(89) *iv*, 468-503. Sur ces petits poissons malacoptérygiens clupoides, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 16-23. Le premier de ces deux mots grecs désigne quelquefois le *fretin* en général ; mais ici Oppien prend expressément ce mot comme synonyme d'*anchois*.

(90) *iv*, 647-690.

(91) *v*, 1-45.

(92) Voyez Oppien, *Hal.*, *v*, 46-98.

(93) Rien ne prouve que ce petit poisson, cité par Oppien surtout comme guide du cachalot, soit identique au poisson-pilote, qui, suivant Oppien, guide les navires. Voyez ci-dessus, note 11. Il est vrai que le poisson-pilote accompagne souvent les requins près des navires. Mais le requin n'est ni le cachalot, ni même un cétacé. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 159.

(94) *v*, 99-110.

tre marin une lutte dont la peinture vraiment épique remplit près de la moitié du cinquième chant. Le monstre, privé de son guide, s'approche souvent du rivage et ne sait plus fuir les barques qui le poursuivent. Mais il possède de terribles moyens de défense. Ce n'est pas la baleine (*φάλαινα*) (95) que le poète a choisie pour personnage principal de ce drame nautique, dont il met sous nos yeux, avec un vrai talent descriptif, les péripéties émouvantes (96); c'est le cachalot (*φουσητήρ, φύσαλος*) (97), presque aussi gros que la baleine et bien plus redoutable. Il le désigne vaguement par les noms de *cétacé* (*κῆτος*) et de *bête redoutable* (*θήρ*); mais c'est bien du cachalot qu'il s'agit, et non de la baleine, puisqu'il est question des fortes dents du monstre et de l'hameçon énorme qu'on lui présente garni d'une épaule de taureau. La fureur du cachalot pris à l'hameçon, sa fuite sous les eaux, le câble qu'on file, les bouées qui trahissent le fugitif, le harponnement, la mer teinte de sang, les terribles coups de queue du monstre, son agonie, son corps immense amarré au rivage, l'émotion avec laquelle les pêcheurs contemplant le cadavre gigantesque de leur ennemi vaincu et comptent ses blessures, tout cela est peint avec une grande richesse de couleurs et de comparaisons. Les derniers traits du tableau, ce sont l'étonnement et la satisfaction intime exprimés par le spectateur oisif accouru sur le rivage: il se félicite d'être étranger aux dangers de la mer, où le ventre de pareils monstres peut devenir le tombeau des navigateurs: « Mer, dit-il en terminant, j'aime à te saluer de la terre, et de loin puisses-tu m'être favorable! »

Ensuite, quittant les cétacés, le poète traite plus rapidement de la pêche des requins (*λαμίαι, λάμναι*) (98) et des chiens de mer voraces (*κύνες*) (99), qu'on harponne, puis des phoques (*φώκαι*) (100), qu'on assomme sur le rivage. Ensuite il s'amuse un instant à décrire la pêche de la tortue marine (*χέλις*) (101), aussi embarrassée de sa situation, quand on l'a retournée sur le dos dans la mer, que le sont ses congénères terrestres, quand un malicieux enfant leur a joué le même tour sur le sable.

(95) *Hal.*, I, 404-405. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 155-156.

(96) v, 111-349.

(97) *Hal.*, I, 368. Comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 157-158.

(98) v, 350-364. Sur le squalo requin, comparez Schneider, *Hist. pisc.*, p. 138-139.

(99) v, 365-375. Voyez ci-dessus, note 81.

(100) v, 376-391.

(101) v, 392-409.

Quant à la pêche des dauphins, le poète (102) la maudit au nom des dieux. Plus partial encore que dans le second chant (103) pour ces vail-lants cétaqués, il les célèbre ici comme alliés de l'homme. Il les montre rabattant les poissons vers les filets, et recevant de la reconnaissance des pêcheurs leur part du butin, prix légitime d'une coopération qu'ils refusent aux pêcheurs ingrats. A ce propos, Oppien rappelle l'aventure d'Arion sauvé par un dauphin (104) et la fable libyenne (105) de l'amour d'un dauphin pour un jeune pasteur qui jouait de la flûte au bord de la mer. Mais surtout, dans un brillant et gracieux épisode (106), il raconte, comme un fait arrivé de son temps et bien connu, l'amitié constante d'un dauphin pour un jeune Eolien, avec lequel il jouait, qu'il portait sur son dos, et qu'il ramenait au rivage. Nous constaterons (107) que des auteurs contemporains de notre poète affirment avoir vu le dauphin et l'enfant jouant ensemble dans la mer. Oppien ajoute que, l'enfant étant venu à mourir, le dauphin ne voulut pas lui survivre. Les Thraces seuls, suivant le poète (108), ont la perfidie d'attaquer cet ami des hommes, qui s'approche de leurs barques sans défiance. Les Thraces harponnent un jeune dauphin, le suivent au bout du câble qu'ils filent, et lorsque, épuisé, il revient sur l'eau, ses cruels ennemis le traînent à la remorque vers la côte. Alors la mère chasse son autre petit, le repousse loin d'elle pour le sauver, et va se livrer à ses bourreaux jusque sur le rivage. Le poète la compare à l'hirondelle, qui, n'ayant pu défendre ses petits contre un serpent, s'offre elle-même à ses dents meurtrières.

Oppien (109) décrit ensuite la pêche des huîtres (*ὄστρεα*) et des murex purpurifères (*πορφύραι*). Enfin il fait connaître (110) l'éducation et le métier périlleux du plongeur qui va récolter les éponges au fond de la mer. Après sa pénible moisson, il reparait épuisé de fatigue et

(102) v, 446-447.

(103) II, 533-641.

(104) v, 448-452.

(105) v, 453-457. Sur les fables libyennes, voyez Dion Chrysostome, *Discours* v, et les auteurs indiqués par M. Romang, *Hist. du roman*, p. 17, note 1.

(106) v, 458-518.

(107) Voyez ci-après, notes 124-129.

(108) v, 519-588.

(109) v, 589-611.

(110) v, 612-674.

de crainte, objet de joie et de pitié pour les siens. Mais souvent, au fond de la mer, le plongeur se trouve en présence d'un monstre marin (θήρ, κήτος) (111), et ses compagnons, qui, à son signal, l'envoient et le disputent à ce terrible ennemi, ne retirent que des lambeaux défigurés.

Après ce dernier et funèbre tableau, le poème se termine (112) par une courte allocution à Marc-Aurèle, pour qui le poète implore la faveur du dieu des mers.

L'œuvre que nous venons de parcourir n'est certainement pas dépourvue de mérite littéraire. Le siècle des Antonins a été une époque de renaissance pour la littérature grecque, mais surtout pour la prose. Cependant la poésie grecque, tombée très-bas pendant l'époque des premiers empereurs, a eu sa part dans ce mouvement de régénération. Nous ne trouvons pas dans le poème d'Oppien sur la pêche la sécheresse des poètes didactiques qui l'avaient précédé depuis l'établissement de l'empire, par exemple du géographe Denys de Charax et des médecins Andromaque, Damocrate et Marcellus de Sidé. Nous n'y trouvons pas non plus l'abus de la mythologie et de l'érudition, l'obscurité et l'affectation, défauts ordinaires des poètes alexandrins. Il ne s'y rencontre nulle trace d'adulation emphatique : Marc-Aurèle n'y reçoit que des hommages discrets et des louanges courtes et méritées. Oppien s'est créé un plan simple et bien ordonné ; il l'a consciencieusement suivi. Il aime les descriptions et les comparaisons, mais non les épisodes. C'est vraiment de son sujet qu'il s'occupe : il le traite avec amour ; il l'embellit, sans manquer trop aux droits de la vérité, qu'il concilie avec ceux de la poésie, mais qu'il ne défend pas assez contre la crédulité populaire. Nous avons signalé dans les *Halieutiques* des morceaux brillants, dont aucun ne s'écarte de l'objet du poème. Les morceaux qui n'ont pas le même éclat ont au moins la clarté et l'élégance. Un sentiment humain et des pensées morales viennent animer l'œuvre. Si Oppien n'est pas un grand poète, il est du moins un assez ha-

(111) Le monstre que le poète désigne vaguement par ces deux noms est probablement une espèce de squalé, par exemple un requin ou un milandre, et non un *cétacé*, que pourtant ce dernier nom semblerait indiquer. Ce nom est appliqué par Oppien, non-seulement aux vrais *cétacés*, tels que la baleine, le cachalot et le dauphin, mais à tous les squalés, et même aux thons, gros poissons scombéroïdes. Voyez *Hal.*, I, 360-395 et 404-405.

(112) v, 675-680.

bile versificateur, et même quelque chose de plus et de mieux : il y a chez lui d'heureuses veines de poésie ; ses défauts sont ceux de son temps : l'amplification, la prolixité dans les descriptions, l'accumulation des comparaisons, le luxe dans les épithètes et dans les ornements, des couleurs vives, mais un peu chargées, trop peu de netteté et de correction dans le dessin, absence de ces grands traits qui rendent les petits inutiles, et de cette concision puissante qui est la marque des maîtres dans l'art d'écrire soit en vers, soit en prose.

Sa versification est de même celle de son temps, c'est-à-dire que le vers épique offre chez lui les négligences qu'on trouve en général chez les poètes grecs depuis la décadence de ce vers dans l'école d'Alexandrie jusqu'à la réforme qu'il éprouva vers la fin du quatrième siècle de notre ère (113).

Quant à la diction d'Oppien de Cilicie, elle est assez pure, sans être pourtant comparable à celle des poètes de l'âge d'or de la littérature grecque (114). On peut blâmer certaines épithètes peu naturelles, et surtout l'emploi fréquent et souvent bizarre d'un adjectif dérivé, au lieu d'un substantif au génitif ou régi par une préposition, après un autre substantif, par exemple : *πόθος δενδρήεις* ou *ἐλατηρός*, *amour pour l'olivier*, *κῆτειος μόθος*, *combat contre les célacés*, *σιδῆρειαι ὀδῶναι*, *douleurs causées par le fer*, *θῆρης ὑγρὸς ἕρως*, *amour de la chasse sur l'eau*, etc. (115); l'emploi trop fréquent de certaines formes rares chez les bons poètes grecs, surtout l'emploi de certains mots composés, tels que *πανεπίκλοπος*, *παμβασιλῆος*, etc. (116); et de certaines formes de déclinaisons inusitées dans les meilleurs poètes épiques, telles que *κεστρέες*, *χαλκία*, *γενετῆρος*, *φαρμακτῆρες*, *ἡγεμονῆες*, *ᾠσοκῆες*, *αἰγονομῆες*, etc., pour *κεστρῆες* (*κεστρεῖς*), *χαλκῆα*, *γενέτιο* (*γενέτου*), *φαρμακταί*, *ἡγέμονες*, *ᾠσοκοί*, *αἰγονόμοι*, etc. (117)

En somme, il faut bien se garder de comparer le poème de la pêche à l'*Iliade* et à l'*Odyssée* : il faut laisser ce ridicule à J.-C. Scaliger, qui, pour placer Oppien presque au niveau de Virgile, juge né-

(113) Voyez Hermann, *Commentatio de ætate scriptoris Argonauticorum* (*Orphica*, p. 675-826, Leipzig, 1805, in-8°), et *Elementa doctrinæ metricæ*, p. 333 (Leipzig, 1816, in-8°), et M. Lehrs, *Quæstiones epicæ*.

(114) Voyez M. Lehrs, *Præf. in Oppianum*, p. III-IX. (*Poet. bucol. et didact.*, éd. Didot.)

(115) *Hal.*, IV, 270 et 299; V, 43; IV, 548; IV, 1-2, etc.

(116) *Hal.*, III, 481; IV, 615; I, 78.

(117) *Hal.*, I, 111; I, 133; IV, 154; II, 483; I, 16; I, 750; IV, 313, etc.

cessaire de l'élever au-dessus d'Homère. Il ne faut pas même mettre les *Halieutiques* en parallèle avec le poème des *OEuvres et jours* d'Hésiode, où respire, sous une forme à la fois si inculte et si belle, toute la sagesse des vieux âges. Il ne faut pas non plus comparer l'œuvre estimable d'Oppien à la grande poésie de Virgile et à son chef-d'œuvre didactique. Dans l'intérêt même d'Oppien, il faut choisir quelque objet de comparaison plus modeste. Son poème, avec moins de correction, offre plus d'intérêt et plus de qualités brillantes que celui d'Aratus, et vaut mieux que les poèmes didactiques qui nous restent de Nicandre et de Denys de Charax. En un mot, Oppien de Cilicie n'est ni un Homère, ni un Hésiode, ni un Virgile; mais il est le Delille grec du siècle des Antonins.

Quelle est chez lui la part de l'invention et celle des emprunts? C'est une question qu'il est difficile de résoudre; car nous ne possédons plus les sources où il a puisé, les modèles qu'il a pu suivre. Avant lui, l'art de la pêche avait été enseigné en prose grecque par quatre écrivains (118), et en vers épiques par quatre ou cinq poètes grecs (119). Pline (120) avait lu sur la pêche un poème latin achevé, qu'il attribuait à Ovide, et dont nous possédons un fragment de 134 vers (121). Oppien ne l'a probablement pas connu, ou du moins il ne paraît avoir imité ni ce poème ni aucun autre poème latin que nous connaissions. Mais sans doute il avait lu ses devanciers grecs, tant poètes que prosateurs. Aussi ne se vante-t-il pas, comme l'auteur grec des *Cynégétiques*, de frayer une voie toute nouvelle pour la poésie.

(118) Ce sont Seleucus de Tarse, Métrodore de Byzance et son fils Léonidas, et le Thessalien Agathocle d'Atracé. Voyez Athénée, I, 3, p. 13 de Casaubon; Elien, *Nat. des animaux*, II, 6 et 50; III, 18; XII, 42, et Epilogue; et Suidas au mot *Cicilius*.

(119) Ce sont Cæcilius ou Cæcalus d'Argos, Numenius d'Héraclée, Pancrates d'Arcadie, Posidonius de Corinthe, et, s'il faut en croire Suidas, le Syrien Seleucus d'Emèse, dont l'époque pourrait être postérieure à celle d'Oppien. Voyez les auteurs cités dans la note précédente et Suidas au mot *Seleucus*. Comparez les fragments de Numenius et de Pancratès recueillis dans les *Poeta bucol et didact.* (éd. Didot). Pour la forme du nom de Cæcilius ou Cæcalus, voyez Meinecke, sur Athénée, p. 13 de Casaubon. Remarquez qu'un auteur grec pouvait parfaitement porter un nom romain. Voir ci-dessus, 1^{re} partie, note 129.

(120) *Hist. nat.*, XXXII, 2 et 11.

(121) *Halieuticon*, avec une notice de Wernsdorf, dans les *Poet. lat. min.*, t. I, p. 195-230 (éd. Lemaire).

Souvent, en parlant des poissons dans le traité *De la nature des animaux*, Elien dit en prose ce qu'un demi-siècle avant lui Oppien de Cilicie avait dit en vers, et quelquefois la ressemblance des deux rédactions paraît difficile à expliquer autrement que par un emprunt que le prosateur aurait fait au poète sans le nommer (122). Mais souvent aussi les deux rédactions diffèrent notablement, sans se contredire, chacune des deux omettant des traits qui se trouvent dans l'autre. Par conséquent, il semble bien probable que, dans ces derniers passages, les deux auteurs ont puisé plus ou moins largement à des sources communes (123). Malheureusement Elien, dans ces passages, n'indique pas plus qu'Oppien les auteurs qu'il suit. Mais il est à croire que c'est quelqu'un des quatre prosateurs ou des quatre ou cinq poètes dont nous avons parlé.

Pour un passage des *Halieutiques*, on serait tenté de se croire autorisé à nommer l'auteur grec qu'Oppien a suivi. En effet, ce qu'il dit (124) sur l'amitié qui avait existé de son temps entre un enfant éolien et un dauphin, avait été raconté avant lui, à l'exception pourtant de la mort des deux amis, par son contemporain Léonidas de Byzance, qui, dans son ouvrage en prose grecque sur la pêche, disait les avoir vus tous deux s'ébattre ensemble dans le port de Prosélène en Eolie (125). Pausanias, autre contemporain d'Oppien, atteste (126) aussi qu'il a joui du même spectacle dans la même ville de Prosélène. Mais Oppien pouvait avoir appris cette merveille par le bruit public, tout aussi bien que par l'ouvrage de Léonidas. Nous avons rencontré chez Oppien la célèbre aventure du poète Arion de Lesbos et une fable libyenne sur l'amitié d'un dauphin pour un berger. Il y avait dans beaucoup de contrées (127) des traditions semblables sur

(122) Voyez Jacobs, *Æliani de nat. animal.* libri xvii, t. I, pref., p. xxxvii.

(123) Voyez Schneider, *Hist. pisc.*, passim, et *Periculum criticum*, p. 127.

(124) *Hal.*, v, 458-518.

(125) Dans Elien, *Nat. des anim.*, II, 6.

(126) III, 25.

(127) Par exemple, en Égypte, à Lesbos, à Téos, à Naupacte, à Argos d'Amphiloque, à Tarente et ailleurs. Voyez Elien, *Nat. des anim.*, II, 6; Plutarque, *Adresse des anim.*, ch. 36; Pline, *Hist. nat.*, IX, 8; Théophraste, dans Aulus Gellius, *N. Att.*, VII, 8. Comparez Tzetzés, *Chil.*, I, 393-414; III, 1000-IV, 23; et IV, 638-640. Deux aventures semblables étaient racontées à Jasos, et l'une des deux, rappelée par Duris, avait dû se passer du temps d'Alexandre le Grand. Voyez Pline, *H. N.*, IX, 8; Elien, *Nat. des*

des amitiés de dauphins et d'enfants. Une aventure de ce genre avait eu lieu à Pouzzoles sous Auguste, suivant le récit de Mécène, d'Apion et d'autres témoins oculaires (128). Les deux Pline (129) en racontaient une autre, comme parfaitement authentique et comme arrivée tout récemment à Hippone en Numidie. Ce sujet de narration descriptive était donc depuis longtemps dans le domaine public. Les narrateurs ont pu se rencontrer sans se copier ; tous ensemble n'ont eu que le mérite de la forme, et non celui de l'invention. Les plus heureux dans la rédaction, du moins parmi ceux dont l'œuvre nous reste, sont Oppien en vers, et Pline le Jeune en prose.

Ainsi nous ne pouvons pas savoir, même à peu près, quels secours Oppien a trouvés pour son œuvre dans des ouvrages tant en prose qu'en vers, ni ce qu'il doit soit à son invention poétique, soit aux traditions qu'il a recueillies et aux récits des pêcheurs. Outre les mérites littéraires que nous lui avons reconnus, et qui, sans être de premier ordre, ne sont pas à dédaigner, il a deux autres mérites non moins importants : le premier, c'est d'être pour nous le principal document à consulter sur les procédés de la pêche antique ; le second, c'est d'être, après Aristote, avec Pline et avec Elie, une des sources les plus importantes sur les noms donnés par les anciens aux principales espèces d'animaux marins, et sur les notions des anciens en ce qui concerne la structure, les instincts et le genre de vie de ces animaux.

Puisque nous avons démontré par des preuves positives qu'Oppien de Cilicie, auteur des *Halieutiques*, n'est pas l'auteur des *Cynégétiques*, nous n'avons pas besoin de confirmer ici la distinction des deux auteurs par une longue comparaison des deux ouvrages. Nous pourrions même, sans manquer aux promesses du titre de cette dissertation, ne rien ajouter sur l'œuvre du poète d'Apamée. Mais l'étude de ce poème, intéressante en elle-même, l'est aussi indirectement pour l'appréciation du mérite d'Oppien de Cilicie ; car le poème *Sur la chasse* est l'œuvre d'un émule tantôt heureux, tantôt maladroit, et quelquefois d'un plagiaire du poème *Sur la pêche*.

Nous ne nous arrêterons pas à signaler les différences de la diction des deux poètes : ce travail a été fait par M. Lehrs ; il suffit d'y

anim., vi, 15 ; Plutarque, *Adr. des anim.*, ch. 36 ; Athénée, xiii, p. 606 de Casaubon.

(128) Voyez Pline, *H. N.*, ix, 8, et Aulus Gellius, *N. A.*, vii, 8.

(129) Pline l'Ancien, *H. N.*, ix, 8, et Pline le Jeune, *Epist.*, ix, 33.

renvoyer(130). Nous avons dit que les défauts de la diction comme de la versification d'Oppien de Cilicie sont ceux de son temps. Chez le poète syrien, qui l'imitait trente et quelques années plus tard, on retrouve, avec les mêmes négligences dans la structure du vers, un emploi plus fréquent des mêmes locutions peu acceptables et des mêmes formes peu régulières, telles que θήρειος αἰοιδή, ἵππαλέησιν αἰοδαῖς, θήρειος μῶλος, etc., ἀτταγέες, ἀτταγέων, ἀγρευτῆρσι, γενετῆρας, φυλακῆες, ἰχθυβολῆες, etc., pour αἰοιδῆ περι θηρῶν, αἰοδαῖς περι ἵππων, μῶλος εἰς θῆρας etc., ἀτταγαί, etc. (131) On y trouve de plus quelques autres formes moins justifiables encore, que le poète cilicien avait évitées, par exemple, γριπέας, στιβέας στιβέεσσι, etc., qui n'ont pas l'excuse de la nécessité prosodique, et des composés de παν avec l'a privatif comme παναμελιγος, παναπείριτος, παναμείδητος, etc. (132).

Les animaux marins, les pêcheurs et la pêche marine, tel est le triple objet du poème d'Oppien de Cilicie. Les chasseurs, avec leurs auxiliaires les chevaux et les chiens, puis les quadrupèdes que l'on chasse, puis cette chasse elle-même, tels sont les objets traités par le poète d'Apamée. Mais le premier poète emploie ses deux premiers chants à décrire les animaux marins; puis, après quelques vers seulement sur les qualités nécessaires aux pêcheurs, il consacre les trois derniers chants tout entiers à la pêche. Au contraire, le second poète, dans tout son premier chant, ne s'occupe que des chasseurs, des chevaux et des chiens; dans le deuxième et dans le troisième, il parle des diverses espèces de gibier non volatile. Ce n'est qu'au commencement du quatrième chant qu'il arrive à s'occuper de la chasse, et le texte finit brusquement avec le 453^e vers, au milieu d'une description de la chasse au renard. Il manque probablement une centaine de vers à la fin de ce chant(133), et certainement il manque un autre chant tout entier, si le poète avait achevé son œuvre; car les 453 vers du quatrième chant enseignent à chasser la plupart des animaux décrits dans le troisième chant, mais il

(130) Voyez M. Lehrs, *Quæstiones epicæ, et Præf. in Oppianum*, p. III-IX (*Poet. bucol. et didact.*, éd. Didot).

(131) *Cyn.*, II, 58; IV, 463; IV, 406; II, 427; II, 405; III, 363; III, 40; IV, 295; II, 30, etc. Voyez ci-dessus, notes 115 et 117.

(132) Voy. *Cyn.*, IV, 259; IV, 360; I, 463, etc., et M. Lehrs, *Præf. in Oppianum*, p. VI et IX.

(133) Le premier chant des *Cynégétiques* a 538 vers sans lacune, le second 628 avec une petite lacune, le troisième 525 avec une petite lacune; du quatrième nous avons les 453 premiers vers.

n'y est question que d'un seul des animaux décrits dans le second. La chasse de ces derniers animaux devait donc être l'objet d'un cinquième chant, et il est probable que l'auteur avait complété ainsi son œuvre. Car une des notices anonymes (134) dit que le poème de la chasse était en cinq chants, comme celui de la pêche; mais l'état de mutilation dans lequel le poème de la chasse nous est parvenu est ancien; car Suidas ne compte que quatre chants, et il en était probablement de même d'Hésychius de Milet, auteur du sixième siècle, dont l'ouvrage, intitulé *Tableau des hommes illustres par leur savoir*, avait été la source principale des notices de Suidas sur les écrivains (135). Il semble que notre poète soit embarrassé de l'objet principal de son poème: il n'y arrive qu'après trois chants sur cinq, et encore, dans le quatrième chant (136), un épisode purement mythologique occupe 89 vers. Il y a donc défaut de proportion dans les divisions principales du poème. Il en est de même dans les subdivisions. Par exemple, à la fin du premier chant (137), la description du dressage des chiens pour la chasse du lièvre occupe 55 vers; dans le quatrième chant (138), cette chasse elle-même n'obtient que 14 vers, tandis qu'elle est l'objet principal des traités de Xénophon et d'Arrien sur la chasse.

Si de l'ensemble nous passons aux détails du poème, nous n'y rencontrons pas de moins graves défauts; mais nous y trouvons aussi de véritables beautés, et quelques descriptions brillantes, qui ne le cèdent pas aux plus belles d'Oppien de Cilicie. Ce mélange de bien et de mal explique en partie la contradiction des jugements modernes sur ce poème (139). Outre le défaut d'ordre et de proportion, il se distingue du poème sur la pêche par un abus plus grand de l'amplification, mais surtout par l'absence d'enseignement sérieux sur l'objet principal, par le ton déclamatoire, par la flatterie exagérée, par l'abus de la mythologie et par la bizarrerie de quelques inventions, défauts presque étrangers à l'autre poème.

Dès le commencement des *Cynégétiques* (140), on trouve une apothéose emphatique de Caracalla vivant, de son père et de sa mère;

(134) Voyez les *Vitarum scriptores* de Westermann, p. 66.

(135) Voyez Suidas, au mot *Hesychius*.

(136) iv, 230-319.

(137) i, 481-538.

(138) iv, 425-438.

(139) Voyez ci-dessus, Introduction, avant la 1^{re} partie.

(140) i, 1-15, 43-46.

au milieu de ce morceau est inséré un dialogue(141) entre le poète et Diane: après avoir passé en revue de nombreux sujets de poèmes, uniquement pour les lui interdire, la déesse lui prescrit de célébrer la chasse, sujet qu'aucun mortel n'avait encore, dit-elle(142), abordé par des chants. Puis vient (143) la distinction des trois espèces de chasse et l'éloge de la chasse aux quadrupèdes. Après la description du chasseur et de son costume (144), après une indication verbale des temps favorables (145) et une aride nomenclature d'instruments de chasse(146), tout le reste du premier chant(147) est rempli par un traité sur les chevaux et les chiens, auxiliaires du chasseur. Le type du bon cheval de chasse est dessiné en 22 vers, où l'élégance se joint à l'énergie (148). En général, la peinture des variétés de chevaux est souvent assez heureuse(149); mais surtout la description du cheval de guerre cappadocien est un des meilleurs morceaux du poème(150). Malheureusement le poète s'occupe ensuite de chevaux qui parlent avec une voix humaine(151), qui courent sur la mer sans se mouiller les pieds(152) et qui volent dans les airs(153). Il propose à notre admiration le respect des chevaux pour les lois de la nature(154); il nous fait le récit tragique de l'inceste involontaire et du suicide d'un cheval et d'une jument, OEdipe et Jocaste de la race chevaline(155); enfin, il nous révèle un procédé pour faire naître des poulains de telle couleur qu'on voudra(156). Les vers qui concernent les chiens, leurs variétés et l'art de les dresser (157), sont peu remarquables soit en bien, soit en mal. Pourtant il faut y signaler la

(141) I, 16-42.

(142) I, 21.

(143) I, 47-80.

(144) I, 81-109.

(145) I, 110-146.

(146) I, 147-157.

(147) I, 158-538.

(148) I, 173-195.

(149) I, 166-327.

(150) I, 198-225.

(151) I, 226-228.

(152) I, 232.

(153) I, 233-235.

(154) I, 236-238.

(155) I, 239-269.

(156) I, 328-367.

(157) I, 368-548.

bizarre comparaison (158) entre les hésitations du jeune chien qu'on dresse à chasser le lièvre, et les courses inquiètes de la jeune femme près de devenir mère pour la première fois.

Dans le second chant, le poète décrit d'abord (159) les taureaux sauvages, les cerfs, les daims et d'autres bêtes à cornes, puis (160) les éléphants et les rhinocéros, enfin (161) les petits animaux, tels que loirs, écureuils, marmottes, hérissons, singes, taupes, etc. Parmi ces descriptions, quelques-unes sont frappantes de vérité, par exemple celle de l'éléphant (162). Le poète montre une brillante énergie dans la peinture des taureaux sauvages et de leurs combats (163); il a décrit aussi avec bonheur les cerfs et leurs amours, leurs troupes traversant la mer (164) et leurs combats contre les serpents (165), de même que la tendresse gracieuse des chevreaux sauvages pour leurs mères (166). Mais, au commencement de ce chant, les détails mythologiques sur les héros inventeurs de la chasse (167) n'offrent guère qu'un vain étalage d'érudition. L'épisode d'Hercule et de l'Oronte (168), à propos des taureaux de Syrie, n'est pas bien amené, non plus que l'apostrophe à l'Amour (169), à propos de la passion prétendue des poissons et des homards pour une espèce d'antilope qui les dévore (170). Il n'y a ni poésie, ni vérité, ni bon sens dans les conjectures de l'auteur sur le mode de reproduction des rhinocéros (171), animaux qui, suivant lui, sont tous du sexe masculin. Il en faut dire autant de son procédé pour asphyxier les chèvres sauvages, qui, suivant lui, respirent par les cornes et les dents (172). Enfin, des critiques sévères peuvent trouver mauvais que la chèvre sauvage et ses petits, pour-

(158) I, 494-505.

(159) II, 43-488.

(160) II, 489-569.

(161) II, 570-618.

(162) II, 489-539.

(163) II, 43-82.

(164) II, 176-232.

(165) II, 233-290.

(166) II, 343-376.

(167) II, 1-42.

(168) II, 100-158.

(169) II, 410-425.

(170) II, 382-409 et 426-444.

(171) II, 560-569.

(172) II, 338-342.

suivis par le chasseur, prononcent de si touchants discours (173). Il est vrai qu'avant le poète syrien, déjà Oppien de Cilicie avait interprété quelquefois le langage des animaux, mais avec plus de brièveté et de réserve. Du reste le poète d'Apamée a ses raisons pour y mettre moins de discrétion. Ne nous a-t-il pas parlé de chevaux qui s'expriment avec une voix humaine? Ce n'est pas tout : suivant lui (174), les éléphants conversent entre eux avec une voix articulée, que quelques hommes comprennent, et ces animaux, prévoyant leur mort par une vertu fatidique, la célèbrent par une plainte, à la manière des cygnes! Avec de telles croyances, un poète peut bien faire entrer de plain-pied, sous les auspices de la rhétorique et de la superstition, la fable ésopique dans l'histoire naturelle.

Au commencement du troisième chant (175), le poète annonce qu'ayant parlé des bêtes à cornes, il va décrire maintenant les animaux carnivores. En effet, il parle d'abord des lions, des panthères et des caracals, qu'il nomme lynx (176). Mais ensuite il passe (177) aux ours, aux onagres et aux chevaux sauvages à poil blanc de l'Éthiopie et de l'Inde, pour revenir (178) aux loups, aux hyènes et aux tigres, et pour passer enfin (179) au sanglier, au porc-épic, à l'ichneumon, à la girafe, à l'autruche et au lièvre. Il y a donc bien peu d'ordre dans ce troisième chant, qui est le plus faible du poème. On y peut remarquer deux morceaux assez brillants, mais trop déclamatoires, l'un (180) sur le courage de l'ichneumon et sur la mort que, suivant notre poète, il donnerait au crocodile et à l'aspic; l'autre (181) sur l'amour des animaux pour leurs petits. On peut louer à plus juste titre les descriptions exactes du tigre (182), et surtout de la girafe (183) et de l'autruche (184). Pour le lion, au lieu de le mettre sous nos yeux par une peinture vivante, le poète aime mieux dire l'origine mythologique de cet animal (185), et signaler des va-

(173) II, 356-373.

(174) II, 540-550.

(175) III, 1-6.

(176) III, 7-138.

(177) III, 139-261.

(178) III, 262-363.

(179) III, 364-525.

(180) III, 407-448.

(181) III, 96-138.

(182) III, 340-353.

(183) III, 461-481.

(184) III, 482-503.

(185) III, 7-19.

riétés imaginaires, telles que le *lion noir et bleu* de Libye, ou bien le *lion noir* d'Ethiopie, que pourtant il dit avoir vu, et qui fut présenté à l'empereur comme une merveille (186). Probablement, pour préparer l'animal à l'honneur de cette présentation, l'on avait eu soin de le peindre. Après quelques vers descriptifs sur deux espèces de panthères, le poète promet de revenir bientôt à ces *nourrices de Bacchus* changées en animaux ivrognes (187). Nous ne nous arrêterons pas à certaines erreurs du poète, par exemple, à l'avortement volontaire de l'ourse (188), au feu qui sort de la dent du sanglier (189), aux merveilles opérées par les peaux d'hyène et de loup (190) et aux métamorphoses des hyènes alternativement mâles et femelles (191). Quant à la fable d'après laquelle tous les tigres seraient femelles et seraient fécondés par le zéphyr, le poète la contredit lui-même après l'avoir rapportée (192). Mais le morceau à effet de ce troisième chant, celui dont sans doute le poète était fier, c'est le long épisode (193) sur la cruauté paternelle de l'onagre, qui par jalousie mutile ses enfants mâles, malgré la résistance de la mère; c'est surtout le discours de quatorze vers que celle-ci adresse à ce père dénaturé, en lui demandant s'il ne voit pas devant lui la tête de Méduse; c'est l'imprécation de 17 vers qu'ensuite le poète prononce contre la jalousie, et dans laquelle il cite Thésée, Athamas, Procné, Philomèle, Médée, Thémisto et Thyeste. Dans le poème d'Oppien de Cilicie sur la pêche, on ne trouve rien qui ressemble, même de loin, à cet excès de mauvais goût.

Au commencement du quatrième chant, arrivant enfin à l'objet principal de son poème, le poète le dédie de nouveau à *Caracalla, fils de Jupiter Sévère* (194). Il n'y a pas plus d'ordre dans ce quatrième chant que dans les autres. Les 453 premiers vers qui nous restent concernent d'abord la chasse du lion, puis celle du chacal, de l'ours, du lièvre, du daim et du renard. Il s'y trouve quelques belles descriptions. Telles sont celles du lion prisonnier dans la fosse creusée

(186) III, 35-47.

(187) III, 63-83.

(188) III, 139-169.

(189) III, 379-390.

(190) III, 276-287.

(191) III, 288-292.

(192) III, 354-363.

(193) III, 183-250.

(194) IV, 20.

par les Libyens (195), ou chassé vers les filets par les cavaliers des bords de l'Euphrate et par des coureurs qui portent des torches (196), ou bien accablé par le nombre des Ethiopiens, que leurs boucliers protègent (197). Telle est aussi la peinture de la chasse aux ours chez les Arméniens (198). Mais ici le poète introduit une comparaison plus jolie que juste : les chiens qui, après avoir suivi l'ours à la piste, aboient joyeusement quand ils ont trouvé sa tanière, sont comparés à la jeune fille qui au printemps va pieds nus chercher gaiement les violettes sur les collines, et chante en arrivant à la chaumière de ses parents. Dans cette comparaison très-développée, ce dernier tableau est tracé avec grâce; mais, sauf les pieds nus et la gaieté, entre la cueilleuse de violettes et les chiens chassant l'ours, on ne voit pas où est la ressemblance. Déjà, à la fin du premier chant, le poète avait comparé avec aussi peu de justesse un jeune chien en quête d'un lièvre avec une jeune femme en mal d'enfant. Il y a aussi quelque mérite de versification, mais trop peu d'à-propos, dans un long épisode de 123 vers (199), où, à l'occasion de l'art d'enivrer les panthères avec du vin versé dans une fontaine, le poète raconte non-seulement la métamorphose des bacchantes en panthères, mais aussi l'enfance de Bacchus et l'établissement de son culte en Grèce. En lisant les *Cynégétiques*, on a souvent l'occasion de répéter le mot d'Horace : *Non erat his locus*.

Ce n'est pas sans vraisemblance qu'un biographe byzantin a considéré ce poème comme une œuvre de jeunesse. En effet, on y trouve, avec des marques de talent, les défauts du jeune âge : l'inexpérience, l'absence d'ordre et de proportion, le manque de jugement, de mesure et de goût, la déclamation frivole, l'étalage d'érudition, l'abondance exubérante à côté de la sécheresse. Mais le jeune auteur qui adresse à Caracalla son poème sur la chasse, et qui se déclare Syrien, ne peut pas être le même qu'Oppien de Cilicie, qui, près d'un demi-siècle auparavant, dédiait à Marc-Aurèle et au jeune Commode son poème sur la pêche.

L'auteur des *Cynégétiques* a-t-il suivi des modèles pour l'ensemble ou pour les détails de son œuvre? Cette question a été posée, mais elle n'a pas été résolue d'une manière satisfaisante.

(195) IV, 77-111.

(196) IV, 112-146.

(197) IV, 147-211.

(198) IV, 354-424.

(199) IV, 230-353.

On a prétendu (200), que dans sa description du cheval de chasse et de guerre notre poète (201) avait imité un passage célèbre du livre hébreu de *Job* (202). Le fait n'aurait rien d'impossible (203); mais il est contredit par une comparaison attentive des deux morceaux : ce qu'il y a de commun entre eux, ce n'est ni le tour de la pensée, ni le mouvement du style, ni la forme de l'expression; c'est uniquement le modèle vivant que tous deux avaient à peindre, et qu'ils ont peint d'une manière très-différente.

On a prétendu (204), sans plus de raison, que les poèmes grecs *Sur la chasse* et *Sur la pêche* devaient beaucoup à l'imitation des poètes latins, surtout de Lucrèce, d'Ovide et d'Horace. Le fait de ces imitations nous paraît contestable et même controvérsé en ce qui concerne les *Cynégétiques* du poète syrien, de même qu'en ce qui concerne les *Halieutiques* d'Oppien de Cilicie. Ecartons d'abord l'imitation d'Horace, pour laquelle l'assertion n'a ni motif ni prétexte. Il y a bien quelque ressemblance entre les beaux vers de Lucrèce (205) sur la puissance universelle de Vénus, et les vers plus pompeux, mais moins beaux, de l'auteur des *Cynégétiques* (206) sur le pouvoir de l'amour dans toute la nature. Mais il y a plus de ressemblance encore, sans imitation notable, entre ces derniers vers et les vers préférables des *Halieutiques* d'Oppien (207) sur le même sujet; et rien ne prouve que l'un ou l'autre des deux poètes grecs ait jamais lu les vers de Lucrèce. De même, après Ovide (208), l'auteur des *Cynégétiques* (209) a raconté l'enfance de Bacchus et la triste fin de Penthée, rebelle au culte du nouveau dieu. Mais entre les deux récits il n'y a aucune ressemblance ni pour le fond, ni pour la forme. La méta-

(200) Voyez Arnold Boot, *Animadv. sacr.*, lib. III, p. 409 Comparez Fabricius, *Biblioth. gr.*, t. III, p. 628 vet. ed.

(201) *Cyn.*, I, 173-195 et 202-225.

(202) *Job*, IX, 19-25.

(203) Le livre de *Job*, traduit en grec sous les Ptolémées, aurait pu être lu par notre poète à Apamée dans le premier quart du troisième siècle. comme la *Genèse* le fut un demi-siècle plus tard par l'auteur, Syrien aussi, du *Traité du sublime*.

(204) Voyez Scipio Gentilis, *Parergon*, I, 4. Comparez Fabricius, *Biblioth. gr.*, t. III, p. 628-629 vet. ed.

(205) *De nat. rer.*, I, 1-21.

(206) *Cyn.*, II, 410-425.

(207) *Hal.*, IV, 11-39.

(208) *Metam.*, III, 310-317 et 511-731.

(209) *Cyn.*, IV, 230-319.

morphose des bacchantes en panthères ne se trouve pas chez Ovide ; peut-être se trouvait-elle dans le poème grec de Nicandre sur les *Métamorphoses*. De même encore, on trouve deux belles descriptions d'un combat de taureaux, l'une dans les *Géorgiques* de Virgile (210), l'autre dans le poème grec des *Cynégétiques* (211) ; mais les deux tableaux diffèrent entièrement par les détails, et rien n'indique que le second peintre ait connu l'œuvre du premier. Le tableau du poète grec est un de ses meilleurs morceaux. Qui sait s'il n'en avait pas trouvé le modèle dans les *Géorgiques* grecques de Nicandre ? Un poème latin écrit sous Auguste, les *Cynégétiques* de Gratius Faliscus, s'offrait tout naturellement à l'imitation de notre poète, s'il l'avait connu. Mais, quoi qu'on en ait dit (212), la comparaison du poème grec avec le fragment de 540 vers qui nous reste du poème latin (213) n'offre pas la plus légère trace de cette imitation supposée. Les poètes latins imitaient volontiers les poètes grecs ; mais l'imitation des poètes latins par les grecs était beaucoup plus rare. Ni Oppien de Cilicie, malgré son nom romain, ni l'auteur syrien du poème grec des *Cynégétiques*, ne paraissent avoir cherché des modèles en dehors de la littérature grecque,

L'existence du poème latin de Gratius Faliscus n'a pas empêché notre poète grec de se vanter expressément d'aborder un sujet qui n'avait pas encore été traité en vers : ce qui n'était pas écrit en grec n'existait pas pour lui. Or il y avait en prose grecque des ouvrages sur la chasse, et il nous en reste deux, celui de Xénophon et celui d'Arrien : notre poète paraît les avoir très-peu, et même, il faut le dire, trop peu consultés. Mais on ne cite sur ce sujet aucun poème grec antérieur à celui que nous venons d'étudier.

Cependant il ne faut pas croire que, même pour la forme poétique, l'auteur n'ait pu rien emprunter à des devanciers grecs. De nombreux poèmes, composés sur des sujets très-divers par des Grecs de l'époque alexandrine et de l'époque impériale, pouvaient présenter quelques descriptions d'animaux et de chasses, dont il avait pu tirer quelque parti. En effet, à propos des prodiges opérés, suivant lui, par les peaux de loups et d'hyènes, il dit (214) que ces pro-

(210) *Géorgiques*, III, 217-244.

(211) *Cyn.*, II, 43-82.

(212) Voyez Wernsdorf, *De Gratio et Nemesiano*, p. 19 (*Poet. Lat. min.*, t. I, éd. Lemaire).

(213) *Poet. Lat. min.*, t. I, p. 35-77, éd. Lemaire.

(214) *Cyn.*, III, 277-287.

diges ont été célébrés par des *poètes* (*ῥοιδοί*), dont malheureusement il ne donne pas les noms. Nous aimerions à savoir quels poètes grecs avant lui avaient affirmé qu'une frayeur posthume empêche un tambour fait d'une peau de brebis de rendre aucun son en présence d'un tambour fait d'une peau de loup, et que jamais un chien n'ose aboyer contre un homme dont les chaussures sont faites de peau d'hyène. Cet exemple semble indiquer que le poète syrien n'était pas toujours très-judicieux dans le choix de ses modèles.

Mais il a fait à un poème grec estimable, que nous possédons, certains emprunts qu'on aurait dû remarquer, au lieu de lui attribuer d'autres emprunts imaginaires. Ce poème, auquel il ne fait aucune allusion directe et avouée, est celui d'Oppien de Cilicie *Sur la pêche*. Avant de l'imiter, le poète syrien a commencé par le contredire vivement, sans avoir l'air d'y penser, mais avec une intention facile à découvrir. Au commencement du premier chant des *Cynégétiques*, après la distinction des trois espèces de chasse, terrestre, aérienne et marine, nous rencontrons (215) un plaidoyer semé d'antithèses en faveur de la chasse terrestre et contre les prétentions de l'oiseleur et surtout du pêcheur. C'est un petit exercice scolastique, où l'argumentateur combat pied à pied Oppien de Cilicie, qui avait soutenu poétiquement la prééminence de la pêche marine, et qui avait prétendu qu'elle demandait plus d'habileté, de persistance et d'audace, que la chasse aux quadrupèdes ou bien aux oiseaux (216). Un même poète ne se serait pas contredit avec cette vivacité dans deux de ses œuvres.

Après la polémique dissimulée, vient l'imitation. La description du chasseur dans les *Cynégétiques* (217) correspond à l'énumération des qualités nécessaires au pêcheur dans les *Halieutiques* (218), et dans les deux poèmes on trouve à la suite l'indication des heures les plus favorables dans les diverses saisons. Mais les préceptes d'Oppien de Cilicie sur ce point (219) sont vraiment didactiques, et sont accompagnés de détails descriptifs appropriés à la pêche sur mer, tandis que, pour le poète d'Apamée (220), ce n'est qu'une occasion de descriptions banales des quatre saisons de l'année (221).

(215) I, 47-80.

(216) *Hal.*, I, 8-55, et V, 42-45.

(217) *Cyn.*, I, 81-109.

(218) *Hal.*, III, 29-49.

(219) *Hal.*, III, 50-91.

(220) *Cyn.*, I, 110-146.

(221) De même, les amours très-peu poétiques des chiens sont pour lui

Dans les deux passages que nous venons d'indiquer, l'imitation ne se manifeste que par un certain parallélisme de pensées. Mais dans d'autres passages l'imitation est plus directe. De même qu'Oppien de Cilicie (222), décrivant le petit poisson agile qui, suivant lui, sert de guide au cachalot, le compare à des enfants qui soignent leur vieux père affaibli par l'âge et presque aveugle; de même l'auteur des *Cynégétiques* (223) applique la même comparaison, avec les mêmes détails, aux soins que les chevreaux sauvages donnent à la vieillesse de leurs parents. Dans le même passage des *Cynégétiques*, les paroles de la chèvre sauvage prisonnière à ses petits pour les exhorter à fuir (224) sont inspirées par les paroles que dans les *Halieutiques* le dauphin femelle adresse à son petit pour lui donner le même conseil (225). Mais, plus rhéteur, l'auteur des *Cynégétiques* (226) ajoute un joli discours des chevreaux au chasseur en faveur de leur mère. L'auteur des *Halieutiques* (227) avait donné improprement le nom d'*amour* à l'instinct amical qui rapproche certains animaux d'espèce différente, et il avait cité, entre autres exemples, l'amour de certains poissons pour les chèvres; l'auteur des *Cynégétiques* (228) donne le même nom au même instinct, dont il cite (229) le même exemple entre beaucoup d'autres. Dans les *Halieutiques*, les sargues s'empressent d'un commun accord (*ὁμαρτῆ*) (230) autour des chèvres qui se baignent; ils viennent les lécher (*λιχμάζουσι*) (231), et le poète termine ce tableau par une apostrophe au *misérable sargue* (*σαργὲ τάλαν*) (232), que les pêcheurs sauront rendre victime de sa passion pour les chèvres. Dans les *Cynégétiques* (233), les poissons et les homards s'empressent d'un commun accord (*ὁμαρτῆ*) autour de l'anthilope amphibie (*σοῦβος*) et lui *lèchent* les jambes (*λιχμάζονται*); le

(*Cyn.*, I, 376-392) l'occasion d'une description banale du printemps comme saison des amours.

- (222) *Hal.*, v, 84-91.
- (223) *Cyn.*, II, 345-351.
- (224) *Cyn.*, II, 348-353.
- (225) *Hal.*, v, 558-566.
- (226) *Cyn.*, II, 362-373.
- (227) *Hal.*, IV, 267-307.
- (228) *Cyn.*, II, 386-437.
- (229) *Cyn.*, II, 433.
- (230) *Hal.*, IV, 317.
- (231) *Hal.*, IV, 321.
- (232) *Hal.*, IV, 345.
- (233) *Cyn.*, II, 388-389.

poète termine (234) de même par une apostrophe à la *misérable antilope* (σοῦθε τάλαν), qui a la cruauté de manger ses amis marins, mais dont la perfidie attirera sur elle la vengeance des pêcheurs. Le chanteur de la chasse rencontre les traces du chanteur de la pêche sur le rivage, aux limites de leurs domaines voisins, et il s'empresse de marcher sur les pas de son devancier. Cependant ici l'imitateur y met encore quelque discrétion.

Mais dans d'autres passages l'imitation va jusqu'au plagiat. La torpille, inoffensive en apparence, *connaissant bien le don qu'elle a reçu d'un dieu*, sait endormir sa proie : ἡ δ' εὖ γινώσκουσα θεοῦ γέρας οἶον ἔδεκτο, dit l'auteur des *Halieutiques* (235). De même, le cerf blessé par les serpents, *connaissant le don qu'il a reçu de la divinité*, va se guérir en mangeant des écrevisses ; αὐτὰρ ὁ γινώσκων θεοθεν τό περ ἔλλαχε δῶρον, dit l'auteur des *Cynégétiques* (236). Ici l'imitation est presque une copie ; il est vrai qu'elle ne porte que sur un vers isolé, et que les mots du modèle sont remplacés par des synonymes.

Mais voici un long passage où le plagiat s'étale à son aise, sans prendre la peine de changer les expressions. Ayant à décrire le combat de la murène et du poulpe, le poète de Cilicie (237) l'avait comparé à la lutte du cerf contre le serpent. Voulant décrire à son tour cette dernière lutte, qui allait à son sujet, le poète syrien (238) est heureux de trouver chez son prédécesseur un secours dont il profite largement : il copie non-seulement la pensée, mais les mots, en ayant soin toutefois de faire des transpositions, de mettre à la fin ce qui est au commencement et réciproquement, et d'appliquer au cerf et au serpent tantôt les expressions qui les concernent dans le modèle, tantôt celles qui s'y appliquent à la murène et au poulpe. C'est vraiment un pastiche curieux à étudier.

L'auteur des *Halieutiques* avait montré (239) le cerf, qui, *cherchant la trace* du serpent (ἔξερεσίνων ἵχθυος), arrive au *trou* du reptile (χρίτην), et *l'en fait sortir de force* (εἴρυσεν ἔξω). L'auteur des *Cynégétiques* (240) nous dit que le cerf *cherche* (ἐρρείνει) le hardi reptile, qu'il en découvre *la trace* (ἵχθυος), qu'il arrive au *trou* (χρίτην), et qu'en aspirant

(234) *Cyn.*, II, 442.

(235) *Hal.*, II, 68.

(236) *Cyn.*, II, 284.

(237) *Hal.*, II, 289-316.

(238) *Cyn.*, II, 233-252.

(239) *Hal.*, II, 287-291.

(240) *Cyn.*, II, 234-241.

avec ses naseaux, *il le force à sortir* (ἐξείρυσεν). Le premier poète (241) avait montré la murène qui *semble se railler* du poulpe (ἤντε ἐγγε-
λώσασα). Chez le second poète (242), c'est le cerf qui *semble rire* du
serpent (μειδίδωντι ἐοικώς). Chez le premier (243), les dents du cerf
broient (δαιτρεύουσι) les tronçons du serpent, qui *s'était enroulé*
autour de ses genoux et de son cou (ἐλίσσεται ἀμφί τε γούνα δειρήν τε).
Chez le second (244), le cerf *broie* (δαιτρεύει) le serpent, qui *s'enroule*
autour de ses genoux et de son cou (ἐλίσσόμενον περί γούνασιν ἀμφί τε
δειρήν). Chez le premier (245), le serpent *mord* son ennemi *avec fureur*
(δάπτει τ' ἐμμενέως); chez le second (246), les expressions sont les
mêmes (ἐμμενέως δάπτει). Chez le premier (247), on voit les tentacules
du poulpe, qui, coupés, *se débattent* (ἀσπείρει) *en s'agitant* (παιφάσσοντα).
Chez le second (248), l'on voit les tronçons du serpent *s'agiter et se*
débatre (παιφάσσοντα καὶ ἀσπείροντα). Le premier dit (249) : *Vous prendriez*
en pitié le pauvre poulpe (οἰκτειρεῖας). Le second repète (250) :
Vous prendriez en pitié le serpent (οἰκτειρεῖας). Dans les *Haliuti-*
ques (251), les tentacules du poulpe *s'agitent* (ἀσπείρει) *à demi déchirés*
(ἡμιδάϊκτα). L'auteur des *Cynégétiques* avait négligé ce dernier trait ;
pour ne rien perdre, il l'a transporté (252) dans un tableau voisin, dans
celui du cerf se défendant seul contre une bande de serpents : des
tronçons de ces reptiles *s'agitent* à terre (ἀσπείρουσιν), et d'autres
serpents *à demi déchirés* (ἡμιδάϊκτα) restent attachés aux flancs du
cerf.

Si le poète d'Apamée a fait à d'autres poèmes que nous n'avons
plus des emprunts pareils à ceux que, malgré la différence du sujet,
il a trouvé le moyen de faire au poème d'Oppien de Cilicie, il n'a
pas eu tout à fait le droit d'écrire au commencement de son œu-

- (241) *Hal.*, II, 303.
 (242) *Cyn.*, II, 246.
 (243) *Hal.*, II, 292-294.
 (244) *Cyn.*, II, 247-248.
 (245) *Hal.*, II, 292.
 (246) *Cyn.*, II, 249.
 (247) *Hal.*, II, 287-288.
 (248) *Cyn.*, II, 250.
 (249) *Hal.*, II, 301.
 (250) *Cyn.*, II, 251.
 (251) *Hal.*, II, 287.
 (252) *Cyn.*, II, 280-281.

vre (253) les deux vers où il se vante de *fouler un rude chemin que nul des mortels n'a encore frayé par ses chants*.

En somme, malgré quelques beaux passages, le poème des *Cynégétiques* est très-inférieur au poème des *Halieutiques*, et ce serait faire tort à Oppien de Cilicie que de le confondre avec le poète syrien, son émule, et quelquefois son plagiaire.

(253) *Cyn.*, 1, 20.

